

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2288

18 septembre 2013

### SOMMAIRE

<b>AB Acquisitions Luxco 2A S.à r.l. ....</b>	<b>109778</b>	<b>Atalian Holding Development and Strate-</b>	<b>gy S.A. ....</b>	<b>109787</b>
<b>ACE Entertainment S.à r.l. ....</b>	<b>109780</b>	<b>ATR S.A. ....</b>	<b>109784</b>	
<b>ACE Fashion S.A. ....</b>	<b>109780</b>	<b>Attika S.A. ....</b>	<b>109779</b>	
<b>AC Technologies ....</b>	<b>109780</b>	<b>Attika S.A. ....</b>	<b>109785</b>	
<b>Advanced Global Business S.à r.l. ....</b>	<b>109778</b>	<b>Auchan International S.A. ....</b>	<b>109786</b>	
<b>Aegis Luxembourg ....</b>	<b>109781</b>	<b>Au Nid d'Abeilles s.à r.l. ....</b>	<b>109786</b>	
<b>Al Beauty &amp; Cy S.C.A. ....</b>	<b>109782</b>	<b>Avanza Alpha S.à r.l. ....</b>	<b>109779</b>	
<b>Al Beauty (Luxembourg) Finance S.à r.l.</b>	<b>109781</b>	<b>Avery Dennison Investments Luxembourg</b>		
<b>Al Beauty (Luxembourg) Holding S.à r.l.</b>	<b>109781</b>	<b>II ....</b>	<b>109824</b>	
<b>Al Beauty (Luxembourg) S.à r.l. ....</b>	<b>109781</b>	<b>Avery Dennison Management Luxem-</b>		
<b>Al Beauty S.à r.l. ....</b>	<b>109782</b>	<b>bourg S.à r.l. ....</b>	<b>109824</b>	
<b>ALHO Systembau S.à r.l. ....</b>	<b>109780</b>	<b>Aviva Investors Polish Retail S.à r.l. ....</b>	<b>109822</b>	
<b>Alix Venture S.à r.l. ....</b>	<b>109783</b>	<b>Azincour S.A. ....</b>	<b>109786</b>	
<b>Allianz Finance VIII Luxembourg S.A. ..</b>	<b>109778</b>	<b>Azur Investments Holding S.A. ....</b>	<b>109787</b>	
<b>Allianz Finance VII Luxembourg S.A. ...</b>	<b>109778</b>	<b>Banjo S.A. ....</b>	<b>109787</b>	
<b>All Seas Company S.A. ....</b>	<b>109780</b>	<b>B&amp;C HoldCo S.à r.l. ....</b>	<b>109787</b>	
<b>Alsgard ....</b>	<b>109783</b>	<b>Beelitz S.à r.l. ....</b>	<b>109785</b>	
<b>Amell International Lux S.A. ....</b>	<b>109782</b>	<b>Betic S.A. ....</b>	<b>109824</b>	
<b>AMP Capital Investors (Direct Property</b>		<b>Beverage Packaging Factoring (Luxem-</b>		
<b>Fund) Luxembourg S.à r.l. ....</b>	<b>109781</b>	<b>bourg) S.à r.l. ....</b>	<b>109788</b>	
<b>AMP Capital Investors (Property Invest-</b>		<b>Beverage Packaging Holdings (Luxem-</b>		
<b>ments) Luxembourg S.à r.l. ....</b>	<b>109782</b>	<b>bourg) I S.A. ....</b>	<b>109823</b>	
<b>Androd S.à r.l. ....</b>	<b>109785</b>	<b>Boreas Holdings S.à r.l. ....</b>	<b>109786</b>	
<b>Apalachicola ....</b>	<b>109784</b>	<b>BOSSO société civile ....</b>	<b>109779</b>	
<b>Apax Edison Holdco S.à r.l. ....</b>	<b>109823</b>	<b>Boston B1 S.à r.l. ....</b>	<b>109786</b>	
<b>APC Invest S.A. ....</b>	<b>109784</b>	<b>Bravida HoldCo S.à r.l. ....</b>	<b>109822</b>	
<b>APH@BO ....</b>	<b>109782</b>	<b>Brussels Airport Investments S.à r.l. ....</b>	<b>109788</b>	
<b>ARAM Holding S.A. ....</b>	<b>109783</b>	<b>Cristall S.A. ....</b>	<b>109788</b>	
<b>Arcad S.A. ....</b>	<b>109785</b>	<b>G.I.TE.N. Groupe International des Tech-</b>		
<b>Arcad S.A. ....</b>	<b>109784</b>	<b>nologies Naturelles ....</b>	<b>109823</b>	
<b>AREIM Holding 1 S.à r.l. ....</b>	<b>109783</b>	<b>Jiveach S.A. SPF ....</b>	<b>109811</b>	
<b>AREIM TopHolding S.à r.l. ....</b>	<b>109783</b>	<b>JOHIM Luxembourg ....</b>	<b>109808</b>	
<b>Arizona Investissements S.A. ....</b>	<b>109778</b>	<b>Kaporal Manco S.à r.l. Holdings SCA ...</b>	<b>109788</b>	
<b>Arle Luxco S.A. ....</b>	<b>109779</b>	<b>Kaporal Manco S.à r.l. Holdings SCA ...</b>	<b>109815</b>	
<b>AS Investissements S.à r.l. ....</b>	<b>109784</b>	<b>Lord Investment S.à r.l. ....</b>	<b>109818</b>	
		<b>Lux Personal Training ....</b>	<b>109813</b>	

**Allianz Finance VII Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.D. Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 162.663.

Les statuts coordonnés au 4 juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch  
Notaire

Référence de publication: 2013106557/11.

(130129426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Allianz Finance VIII Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard F.-D. Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 165.116.

Les statuts coordonnés au 4 juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch  
Notaire

Référence de publication: 2013106558/11.

(130129295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Arizona Investissements S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 35, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 174.417.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29 juillet 2013*

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de la Société au 35, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.  
Le 29 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2013106566/13.

(130130458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**AB Acquisitions Luxco 2A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 143.785.

Les comptes annuels au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013106575/10.

(130129388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Advanced Global Business S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 551, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 157.394.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106581/9.

(130129428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Arle Luxco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 178.686.

Les statuts coordonnés au 28 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch  
Notaire

Référence de publication: 2013106567/11.

(130130498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Avanza Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 79.638.303,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 122.593.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Référence de publication: 2013106571/11.

(130129990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Attika S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 143.240.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 13 juin 2013:*

«L'assemblée prend acte de la démission de M. Giovanni VITTORE des fonctions de président du Conseil d'Administration et d'Administrateur.

L'Assemblée décide de nommer aux fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration, M. Jeannot DIDERRICH, expert-comptable, demeurant professionnellement au 4547, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2014».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ATTIKA S.A.

Référence de publication: 2013106613/15.

(130129798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**BOSSO société civile, Société Civile.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg E 4.521.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 20 juin 2013*

Monsieur Jean-Marc HEITZ est révoqué de ses fonctions d'administrateur-gérant de la société avec effet immédiat.

Monsieur Régis DONATI, expert-comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur-gérant de la société pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme  
BOSSO société civile  
Mariagrazia RINALDI  
Gérant

Référence de publication: 2013106663/17.

(130129602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**AC Technologies, Société Anonyme.**

Siège social: L-9970 Leithum, 2, Driicht.

R.C.S. Luxembourg B 107.060.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/07/2013.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Référence de publication: 2013106577/12.

(130130128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**ACE Fashion S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3898 Foetz, 1, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 50.182.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 28 juin 2013 au siège de la société*

L'assemblée décide de renouveler le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé, la société ATWELL SARL avec siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, enregistré au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 169 787, pour une période d'un an.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013106579/12.

(130129866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**ACE Entertainment S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2351 Luxembourg, 16, rue des Primevères.

R.C.S. Luxembourg B 138.322.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013106578/10.

(130130454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**All Seas Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 86.787.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013106590/10.

(130130398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**ALHO Systembau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4362 Esch-sur-Alzette, 4, avenue des Hauts-Fourneaux.

R.C.S. Luxembourg B 155.044.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2013106588/10.

(130130239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Aegis Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 88.905.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AEGIS LUXEMBOURG*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013106582/11.

(130129321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**AI Beauty (Luxembourg) Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 171.088.

Il résulte d'une décision de la Société, que le siège social de la Société est transféré du 2-4, Rue Beck L-1222 Luxembourg au 76, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013106583/11.

(130130323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**AI Beauty (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 171.039.

Il résulte d'une décision de la Société, que le siège social de la Société est transféré du 2-4, Rue Beck L-1222 Luxembourg au 76, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013106584/11.

(130130327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**AI Beauty (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 171.056.

Il résulte d'une décision de la Société, que le siège social de la Société est transféré du 2-4, Rue Beck L-1222 Luxembourg au 76, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013106585/11.

(130130326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**AMP Capital Investors (Direct Property Fund) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 127.407.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66944 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106593/10.

(130130247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Amell International Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 79.870.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106592/9.

(130129675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**AI Beauty & Cy S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 171.080.

Il résulte d'une décision de la Société, que le siège social de la Société est transféré du 2-4, Rue Beck L-1222 Luxembourg au 76, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013106586/11.

(130130324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**AI Beauty S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Gand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 171.069.

Il résulte d'une décision de la Société, que le siège social de la Société est transféré du 2-4, Rue Beck L-1222 Luxembourg au 76, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013106587/11.

(130130325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**AMP Capital Investors (Property Investments) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 127.408.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66945 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106595/10.

(130130342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**APH@BO, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7364 Bofferdange, 2B, A Romescht.

R.C.S. Luxembourg B 163.699.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Fiduciaire WBM

*Experts comptables et fiscaux*

Signature

Référence de publication: 2013106601/13.

(130129671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Alix Venture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 157.924.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013106589/11.

(130129768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Alsgard, Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 64.290.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013106591/11.

(130129298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**ARAM Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5887 Alzingen, 427, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 148.872.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2013106602/12.

(130130496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**AREIM TopHolding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: SEK 121.200,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 132.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Référence de publication: 2013106606/10.

(130130264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**AREIM Holding 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: SEK 120.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 132.896.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Référence de publication: 2013106605/10.

(130130295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Apalachicola, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 133.044.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Un administrateur*

Référence de publication: 2013106598/11.

(130129307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**APC Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 169.569.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23.07.2003.  
SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013106600/11.

(130129724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Arcad S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.  
R.C.S. Luxembourg B 131.647.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2013106604/12.

(130130059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**AS Investissements S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3333 Hellange, 36, Beetebuergerstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 173.961.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2013.

Référence de publication: 2013106609/10.

(130130330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**ATR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 114.027.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ATR S.A.

Référence de publication: 2013106611/10.

(130129484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Androd S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5650 Mondorf-les-Bains, 8, route de Remich.  
R.C.S. Luxembourg B 171.373.

*Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire d'Androd S.à.r.l., tenue au siège, le 25 juillet 2013.*

Il résulte de la liste de présence de Madame Andrée WINKEL, Associée, née le 3 juillet 1963 à Luxembourg, demeurant à L-5441 Remerschen 29, route de Mondorf et de Monsieur Rodrigues Ferreira Toni Edouard, Associé, demeurant L-1739 Luxembourg 6, rue Fernand d'Huart.

*Ordre du jour: Révocation du Gérant Administratif*

Madame Andrée WINKEL, née le 3 juillet 1963 à Luxembourg, Associée, possédant soixante-dix (70) parts sociales, demeurant à L-5441 Remerschen 29, route de Mondorf, ici présente et Monsieur Rodrigues Ferreira Toni Edouard, Associé, possédant six (6) parts sociales demeurant L-1739 Luxembourg 6, rue Fernand d'Huart, ici présent décident de révoquer avec effet immédiat de sa fonction de Gérant Administratif Monsieur Koffi Nobou Jean Rodrigues demeurant F-89400 Migennes (France) 25, rue La Fayette.

Madame Winkel redevient Gérante unique et la société est valablement engagée par la signature du gérant unique. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Madame Winkel Andrée / Monsieur Rodrigues Ferreira Toni Edouard.

Référence de publication: 2013106596/20.

(130129704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Arcad S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.  
R.C.S. Luxembourg B 131.647.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2013.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013106603/12.

(130130056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Attika S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 143.240.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ATTIKA S.A.

Référence de publication: 2013106612/10.

(130129784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Beelitz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 130.394.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25.07.2013.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013106620/12.

(130129578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Au Nid d'Abeilles s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 83, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 147.417.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013106614/10.

(130129927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Auchan International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 73.616.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire reportée du 14 juin 2013*

- La démission de KPMG Audit Sàrl de son mandat de Réviseur d'Entreprises agréé est acceptée;
- La société PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, est nommée Réviseur d'Entreprises agréé chargé de la revue des comptes au 31 décembre 2013. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire devant se tenir en 2014.

Certifié sincère et conforme

AUCHAN INTERNATIONAL S.A.

Référence de publication: 2013106615/14.

(130130318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Boreas Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 148.696.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013106631/10.

(130129902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Boston B1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 140.341.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106634/9.

(130129843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Azincour S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 121.120.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AZINCOUR S.A.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013106616/11.

(130129555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Azur Investments Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 98.391.

Il est pris acte de la modification de l'adresse de l'administrateur de catégorie A de la société comme indiqué ci-dessous:  
Pierre-François FILET, Administrateur de catégorie A, né le 6 juillet 1972, à Lons le Saunier (France), demeurant à  
Villa P37,  
Emirate Hills,  
Dubai (Emirats Arabs Unis).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

*POUR AZUR INVESTMENTS HOLDING S.A.*

Référence de publication: 2013106617/15.

(130130332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**B&C HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 201.762,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 124.867.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour B&C Holdco S.à.r.l*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013106618/11.

(130129368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Atalian Holding Development and Strategy S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach.  
R.C.S. Luxembourg B 123.508.

**EXTRAIT**

La Société constate que l'orthographe du prénom de son administrateur de catégorie A telle qu'indiquée dans l'extrait de registre du commerce de la Société est erronée et qu'il y a lieu de la modifier afin de renseigner Monsieur Franck JULIEN en lieu et place de Monsieur Frank Julien.

La Société déclare que Monsieur Franck JULIEN en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, administrateur de classe A et administrateur délégué à la gestion journalière de la Société et Madame Sophie PECRIAUX en sa qualité d'administrateur de classe B de la Société sont désormais demeurants au 145 Avenue Molière, 1190 Forest Belgique.

Luxembourg, le 26 juillet 2013.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013106610/18.

(130129760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Banjo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.  
R.C.S. Luxembourg B 125.900.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106639/9.

(130130174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Brussels Airport Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 43.216,25.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 102.818.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 juillet 2013.

Référence de publication: 2013106636/10.

(130130290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Cristall S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 107.892.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg, le 25 juillet 2013*

Le siège social de la société est fixé au 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Monsieur Régis DONATI, expert-comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), et Monsieur Louis VEGAS-PIERONI, expert-comptable, né le 26 septembre 1967 à Fameck (France), demeurant tous deux professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, sont nommés nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Monsieur PETRILLI Emidio est renommé administrateur pour une période de deux ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Monsieur Robert REGGIORI, expert-comptable, né le 15 novembre 1966 à Metz (France), demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé commissaire aux comptes pour une période de deux ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2015.

Pour extrait sincère et conforme

CRISTALL S.A.

Régis DONATI

*Administrateur*

Référence de publication: 2013106740/22.

(130129601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Beverage Packaging Factoring (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 166.005.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société**Un gérant*

Référence de publication: 2013106623/11.

(130129875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Kaporal Manco S.à r.l. Holdings SCA, Société en Commandite par Actions.****Capital social: EUR 1.289.386,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 178.271.

In the year two thousand thirteen, on the eleventh day of July,  
before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,  
was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Kaporal Manco S.à r.l. Holdings SCA, a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of thirty-one thousand one Euro (EUR 31,001.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce

and Companies under number B 178.271 and incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Beck, a notary resident in Echternach on June 20, 2013 (the Company) not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette.

The Meeting appoints Mrs Maria SANTIAGO-DE SOUSA, private employee, with professional address in Esch/Alzette, as secretary of the Meeting.

The Meeting appoints Mrs Brigitte MARTIN, private employee, with professional address in Esch/Alzette as scrutineer of the Meeting.

(The chairman, the secretary and the scrutineer being collectively referred to hereafter as the Board of the Meeting).

The Board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declares that:

I. the shareholders of the Company (the Shareholders) are represented at the present Meeting and the number of their shares are shown on an attendance list. Such list and proxies, signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain attached to the present minutes;

II. as appears from the attendance list, the thirty-one thousand one (31,001) shares representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items of the agenda of which the participants have been beforehand informed;

III. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. increase of the share capital of the Company by an amount of one million two hundred fifty-eight thousand three hundred eighty-five Euro (EUR 1,258,385.-);

2. subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above;

3. full restatement of the articles of association in order to reflect inter alia the changes mentioned in item 1. and item 2.;

4. amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and to any lawyer or employee of Loyens & Loeff Luxembourg, to proceed on behalf of the Company to the registration of such changes; and

5. miscellaneous.

I. the Shareholders have taken the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolve to increase the share capital by an amount of one million two hundred fifty-eight thousand three hundred eighty-five Euro (EUR 1,258,385.-) by way of the issue of one million two hundred fifty-eight thousand three hundred eighty-five (1,258,385) ordinary shares in registered form, each with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (to be subscribed at a subscription price of one Euro zero thirty-five cents (EUR 1,035), in order to increase the share capital of the Company from its present amount of thirty one thousand one Euro (EUR 31,001.-) to an amount of one million two hundred eighty-nine thousand three hundred eighty-six Euro (EUR 1,289,386.-)

*Second resolution*

*Intervention - Subscription - Payment*

1. TCP Kaporal Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve million one hundred one thousand seven hundred seventy Euro (EUR 12,101,70.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177.247,

here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, here annexed,

declares that it subscribes for eight hundred forty-one thousand six hundred eighty (841,680) Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash amounting to eight hundred seventy-two thousand two hundred twenty-three Euro eighty Cents (EUR 872,223.80.-) to be allocated as follows:

(i) An amount of eight hundred forty-one thousand six hundred eighty Euro (EUR 841,680.-) to the share capital account of the Company; and

(ii) An amount of thirty thousand five hundred forty-three Euro eighty Cents (EUR 30,543.80.-) to the share premium account of the Company.

2. Provestis, a French société par actions simplifiée, with a share capital of twenty-one million eight hundred twenty-five thousand Euro (EUR 21,825,000.-), having its registered office at 14, rue de Marignan, and registered with the Register of Commerce and Companies of Paris under number 479 041 824,

here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, here annexed,

declares that it subscribes for three hundred sixty-eight thousand three hundred ninety-six (368,396) Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in kind consisting of a receivable

having an aggregate contribution value of three hundred eighty-one thousand two hundred eighty-nine Euro eighty-six Cents (EUR 381,289.86.-) that Provestis has against the Company (The Receivable 1) and which will be allocated as follows:

(i) An amount of three hundred sixty-eight thousand three hundred ninety- six Euro (EUR 368,396.-) to the share capital account of the Company; and

(ii) An amount of twelve thousand eight hundred ninety-three Euro eighty- six Cents (EUR 12,893.86.-) to the share premium account of the Company.

3. RAM Investment Trust, a trust acting by its trustees, Ridgeway Associates Limited, incorporated under the laws of Isle of Man, having its registered office at Top Floor, 14 Athol Street, Douglas, Isle of Man IM1 IJA,

here represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, here annexed,

declares that it subscribes for forty-eight thousand three hundred nine (48,309) Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in kind consisting of a receivable having an aggregate contribution value of forty-nine thousand nine hundred ninety-nine Euro eighty-two Cents (EUR 49,999.82.-) that RAM Investment Trust has against the Company (The Receivable 2 and together with the Receivable 1 the Receivables) and which will be allocated as follows:

(i) An amount of forty-eight thousand three hundred nine Euro (EUR 48,309.-) to the share capital account of the Company; and

(ii) An amount of one thousand six hundred ninety Euro eighty-two Cents (EUR 1,690.82.-) to the share premium account of the Company.

Pursuant to articles 26-1 and article 32-1 (5) of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915 as amended (the Law), the Receivables contributed to the Company have been the subject of a report prepared by ECOVIS Crown Audit as Réviseur d'entreprises agréé, dated July 11, 2013 which concludes as follows:

«Based on our review, nothing has to our attention that causes us to believe that the Debt was not certain, quantifiable, due and payable. We have no further comment to make on the value of the Debt of which the total amount is at least equal to the sum of the share capital to be issued upon conversion of the Debt and share premium of EUR 431,289.68-»

Said auditor's report, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the Shareholders and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

The aforementioned contributions are at the disposal of the Company.

#### *Third resolution*

The Shareholders resolve to fully restate the Articles of the Company to *inter alia* reflect the changes mentioned under the first and the second resolution (it being understood that the corporate object clause of the Company remains the same) which shall henceforth read as follows:

### **"I. Name - Types of Shareholders - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name / Types of Shareholders.** The name of the company is "Kaporal Manco S.à r.l. Holdings SCA" (the Company). The Company is a corporate partnership limited by shares (*société en commandite par actions*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

The Company's shareholders are (i) Kaporal Manco S.à r.l., a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) and in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, (the Managing Shareholder) and (ii) the limited shareholders (*actionnaires commanditaires*) upon incorporation of the Company and any person or entity that becomes a limited shareholder (*actionnaire commanditaire*) from time to time (collectively referred to as the Limited Shareholders).

The Managing Shareholder is jointly and severally liable for all liabilities of the Company to the extent that they cannot be paid out of the assets of the Company.

The Limited Shareholders are liable up to the amount of the capital committed by them to the Company on subscribing for the shares.

The Limited Shareholders and the Managing Shareholder are, in the Articles, collectively referred to as the Shareholders and individually as a Shareholder.

### **Art. 2. Registered office.**

2.1 The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the Managing Shareholder. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of Shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Managing Shareholder. If the Managing Shareholder determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1 The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited period.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more Shareholders.

4.3 In the event of death as well as in the case of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Managing Shareholder from acting as manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided that the shareholders of the Managing Shareholder (if legal person) shall design, within a fortnight after the permanent situation preventing the Managing Shareholder from acting as manager of the Company, a director (who need not be a shareholder) who will adopt the urgent measures and those of ordinary administration until the meeting of a General Meeting. The director must convene the General Meeting within a fortnight of his appointment. At the General Meeting, the Shareholders shall appoint a managing shareholder in accordance with the quorum and majority required and majority requirements for the amendment of the Articles and without the consent of the Managing Shareholder to be replaced. Failing such appointment by the shareholders of the Managing Shareholder (if legal person), the Supervisory Board or external auditor acting in absence of the Supervisory Board (as defined in article 14.1.) shall appoint a director (who need not be a shareholder), to adopt urgent measures and those of ordinary administration until a General Meeting. The director must convene the General Meeting within a fortnight of his appointment. At the General Meeting, the Shareholders shall appoint a successor Managing Shareholder in accordance with the quorum and majority requirements for the amendment of the Articles and without the consent of the Managing Shareholder. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

## **I. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1 The share capital is set at one million two hundred eighty-nine thousand three hundred eighty-six Euro (EUR 1,289,386.-), represented by one (1) management share (the Management Share) and one two hundred eighty-nine thousand three hundred eighty-five (1,289,385) ordinary shares (the Ordinary Shares), all in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

The Management Share and the Ordinary Shares are collectively referred to as the Shares and individually as a Share.

5.2 The share capital may be increased or decreased on one or several occasions by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

5.3 The Managing shareholder is allowed during a period of five (5) years from the publication of the deed of incorporation to:

(i) increase the current share capital of the Company once or several times up to an amount of one million eight hundred forty-one thousand nine hundred seventy-eight Euro (EUR 1,841,978.-), by the issue of up to one million eight

hundred forty-one thousand nine hundred seventy-eight (1,841,978) new Ordinary Shares having the same rights as the existing Ordinary Shares;

(ii) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new ordinary shares and determine the persons authorised to subscribe for the new ordinary shares; and

(iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register and the Articles accordingly.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

6.2 The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.3 A register of Shares shall be kept at the registered office and may be examined by any Shareholder on request.

6.4 A Share transfer shall be carried out by the entry in the register of shares of a declaration of Transfer, duly signed and dated by either:

(i) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or

(ii) any authorised representative of the Company,

following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.5 Any other document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may be accepted by the Company as evidence of a Share Transfer.

6.6 The Company may redeem its own shares within the limits set out in the Law.

#### **Art. 7. Temporary inalienability of the Shares.**

##### **7.1 Definitions**

For the purposes of this article, and of these Articles in general, the following terms and expressions shall have the following meaning:

"TowerBrook Entity" means:

(i) TowerBrook Capital Partners LLP,

(ii) Any Entity managed by TowerBrook Capital Partners LLP (the TowerBrook Funds); and

(iii) Any Entity controlled by the TowerBrook Funds;

excluding the Group Entities and other holding companies of the TowerBrook Funds.

"Control", "Controlled" and "Controlling" mean, in respect of an Entity, (i) which holds 50% of the capital and voting rights of such Entity, (ii) direct or cause the direction, through its voting rights, the decisions of such Entity directly or indirectly, or (iii) has the power to appoint or remove the majority of the members of the management or supervisory bodies.

An "Entity" means any legal entity, partnership, economic interest group, collective investment funds or other investment funds, limited partnership or any other entity, with or without legal personality, based in Luxembourg or abroad;

The "Group" means Kaporal 5 S.á r.l. Holdings SCA and the Entities it Controls;

A "Transfer" means any transfer, contribution, transmission or change (of ownership), including transfer of ownership right or division right, of any kind and for whatever reason, also by way of a donation, either subject to payment or free of charge, merger, capital contribution or demerger, and even though the transfer would have occurred by individual waiver of preferential subscription right or allocation in favour of designated persons, public auction or by a court decision or the transfer of property would have been delayed, as well as any pledge; for the purposes of these Articles, "Share Transfer" shall include the transfer of property, bare ownership, usufruct (including croupier agreements) or of any other right attached to the shares, including any voting right or right to receive dividend, or any property division; the verb "Transfer" shall be construed accordingly;

A "Security" means any Share of the Company, as well as any security that, immediately or in the future, gives access to the share capital of the Company.

##### **7.2 Inalienability**

Securities held by a Shareholder may not be Transferred before 30 June 2018, except for the Permitted Transfers as set out in article 7.3 hereinafter.

##### **7.3 Permitted Transfers**

Notwithstanding the foregoing, the inalienability of Securities shall not apply to the following Transfers (the Permitted Transfers) it being however understood that said Transfers shall have been notified in advance (with the information provided for by article 8.2 hereunder) by the transferor to the Managing Shareholder and the Limited Shareholders:

(i) any Transfer by or to a TowerBrook Entity;

(ii) any Transfer by a Shareholder of the Company further to the commitment to sell proposed by the relevant Shareholder on the date on which it becomes the owner of its shares as the offeror and Kaporal 5 S.á r.l. Holdings SCA as buyer (the Sale Commitment);

(iii) any Transfer resulting from the enforcement of the removal procedure under article 10 or the disinvestment procedure under article 9;

(iv) any Transfer of the Management Share; and

(v) any Transfer done with the prior written consent of the Managing Shareholder.

#### 7.4 Suppression

This article 7 is suppressed by operation of law in case of a collective decision of the Shareholders in favour of the transformation of the Company or the merger by absorption of the Company by another company.

#### 7.5 Nullity

Any Security Transfer made in breach of the provisions of this article 7 is null and void.

### **Art. 8. Approval Clause.**

#### 8.1 Principles

For any Transfer of Securities of the Company (except for the Management Share) after the expiry of the inalienability period provided for under article 7.2, except for the Permitted Transfers under article 7.3, a procedure of approval by the Managing Shareholder of any Transfers of Securities of the Company by a Limited Shareholder of the Company to any person (legal entity or individual, Shareholder of the Company or not) is hereby implemented.

#### 8.2 Procedure

Any Limited Shareholder of the Company willing to Transfer any Securities of the Company (a Transferor) (other than a Permitted Transfer) shall notify the Managing Shareholder of its intention to Transfer by registered letter with acknowledgement of receipt or by hand delivery against receipt and shall specify:

(i) the name and address (registered office) of the proposed transferee(s) (together the Proposed Transferee), the identity of the person(s) directly and ultimately controlling (if such information is known by the Transferor) the Proposed Transferee (if not an individual);

(ii) the number of Securities to be Transferred (the Transferred Securities) by the Transferor;

(iii) the offered price of the Transferred Securities (and, as the case may be, the conditions of price adjustment or reimbursement) and the payment conditions on which the Transfer shall be made;

(iv) the other terms and conditions of the proposed operation, such as guarantees; and

(v) the financial or capital links (or any other common interests) existing, directly or indirectly, as the case may be, between the Transferor and the Proposed Transferee;

such notice being hereinafter referred to as the Transfer Notice.

#### 8.3 Approval

The decision on the request for approval shall be made by the Managing Shareholder within thirty (30) days of the receipt by the Managing Shareholder of the Transfer Notice.

The decision on the request for approval needs not be justified and, in case of refusal, may not give rise to any claim.

The Transferor shall be notified of the decision by registered letter with acknowledgement of receipt or by hand delivery against receipt. The absence of reply within the relevant period as provided above is equivalent to a refusal.

In case of approval, the Transfer shall be executed with the Proposed Transferee upon delivery of the supporting documents to the Company within fifteen (15) days of the notification of the decision made by the Managing Shareholder. Unless the transfer is performed within fifteen (15) days, the Transferor shall be deemed to have renounced the transfer and may not claim the approval decision.

In case of refusal, the Transferor will not be entitled to effect the proposed Transfer.

In case the Transferor would not renounce the proposed Transfer, the Company is bound, within thirty (30) days of the refusal of the approval to have the Transferred Securities acquired either by one or several Shareholders (including the Managing Shareholder), or by one or several third parties or by the Company. Where Transferred Securities are repurchased by the Company, the Company must transfer them within the next six (6) months or to cancel them.

Where Transferred Securities are acquired by Shareholders or third parties, the Managing Shareholder shall notify the name, first name, address et domicile or name and registered office, as applicable, of the buyer(s) to the Transferor.

The Transfer to the buyer(s) is executed by the registration of the Transfer of Securities in the register of the Company and the signature of the Transferor is not required.

At any time after the refusal of approval but before an agreement is reached between the parties as to the purchase price (or repurchase by the Company) of the Transferred Securities or, as the case may be, before an expert is appointed in the manner describe hereinafter, the Transferor may renounce its proposed Transfer.

Failing an agreement between the parties, the purchase price (or repurchase by the Company) of the Transferred Securities shall be determined by an expert appointed by the parties, or, in the absence of an agreement between them, by order of the President of the District Court of Luxembourg, upon request of the most diligent party. The expert so appointed shall use his best endeavours to deliver his report to each of the parties within thirty (30) days of his appointment.

The price of the Transferred Securities as determined by the expert shall be binding upon the parties and without any possible recourse. Costs related to the intervention of the expert shall be borne equally by the Transferor and the buyer.

#### 8.4 Nullity

Any Transfer of Securities made in breach of the provisions of this article 8 shall be null and void.

#### 8.5 Suppression

This article 8 is suppressed by operation of law in case of a decision of the General Meeting of Shareholders in favour of the transformation of the Company or the merger by absorption of the Company by another company.

**Art. 9. Disinvestment.** Each Shareholder declares to be aware of the provisions of any agreement to which the Company is a party, in connection with the change of control of Kaporal 5 S.a r.l. Holdings SCA and the initial public offering of Kaporal 5 S.a r.l. Holdings SCA (the Agreement) pursuant to which, namely:

(i) in case of a change of control of Kaporal 5 S.a r.l. Holdings SCA:

(a) either the Company shall be obliged to transfer the securities it holds in Kaporal 5 S.a r.l. Holdings SCA in whole or in part (Drag Along Right);

(b) or the Company will have the right to transfer concurrently with other shareholders of Kaporal 5 S.a r.l. Holdings SCA the securities, in whole or in part, it holds in Kaporal 5 S.a r.l. Holdings SCA to the persons designated pursuant to the Agreement (Full Tag Along Right)

(ii) in case of an initial public offering of Kaporal 5 S.a r.l. Holdings SCA the Company shall become the holder of listed shares, which may be traded on the market subject to any commitment of conservation of the shares or any other commitments under the Agreement.

When the Managing Shareholder will become aware of a well-advanced change of control or initial public offering of Kaporal 5 S.a r.l. Holdings SCA, the Managing Shareholder shall submit to the General Meeting of Shareholders, as soon as practicable, a resolution regarding the opportunity for the Company to replace its own Shareholders as regards such change or carry out a merger by absorption of the Company by Kaporal 5 S.a r.l. Holdings SCA in case of an initial public offering.

This right of direct disinvestment will only be granted to the Shareholders for so long as the conditions provided for in the Agreement to allow such direct disinvestment are fulfilled.

In case of a change of control, the decision of the General Meeting of the Shareholders shall cause all the Shareholders to transfer all of their Securities of the Company to third party buyer on the terms and conditions provided for in the Agreement. The Managing Shareholder shall notify each Shareholder of the adoption of such resolution as soon as practicable. If the Shareholders vote in favour of the mechanism of substitution as described above, each Shareholder (whether it voted in favour of the substitution or not) must comply with the terms of such resolution, mainly by executing any transfer agreement in compliance with the Agreement and these Articles and any other agreement in connection with the implementation of the provisions of the Agreement under these circumstances. It is specified that (i) the transfer of shares of the Company (or, in case of a merger by absorption of the Company by Kaporal 5 S.a r.l. Holdings SCA, shares of Kaporal 5 S.a r.l. Holdings SCA received in exchange for the Company's shares) shall be effected at a transfer price per share determined by reference to the transfer price of the shares and other securities of Kaporal 5 S.a r.l. Holdings SCA and held by the Company and shall take into account the liabilities of the Company as well as the sums credited on the Company's bank accounts, the cash on hand and the investment securities, and (ii) the Shareholders may have to give representations and warranties, in case of initial public offering, to make lock up commitments and orderly transfer commitment and to share the fees and other costs of the operation on the conditions provided for in the Agreement.

In case of an initial public offering, the decision of the General Meeting of Shareholders shall result in the merger by absorption of the Company by Kaporal 5 S.a r.l. Holdings SCA, each Shareholder being bound to do anything required to carry out such merger.

In case of a merger by absorption of the Company by another company, the Management Share will be treated as an ordinary share and exchanged (pro rata the interest it represents in the capital of such company) for shares of the same class of the absorbing company and having the same rights as those allocated to the holders of ordinary shares of the Company.

Any Shareholder who/which would not abide by the commitments set out in this article could be removed from the Company in accordance with the removal procedure provided for in article 10.

#### **Art. 10. Removal of a Shareholder.**

##### 10.1 Causes of Removal

Any Shareholder (and its/his beneficiaries) may be removed from the Company in accordance with the conditions set out hereafter, upon the occurrence of any of the following events:

- on-going non-respect (during one (1) month of the serving of a formal notice sent by registered mail with acknowledgement of receipt or by writ of a court bailiff) of the terms and conditions of the Sale Commitment by a Shareholder; and/or

- Refusal or default of transfer of its shares of the Company, in whole or in part, in breach of the provisions of article 9 above.

## 10.2 Procedure

Upon the occurrence of one of the events described in article 10.1 above, the Managing Shareholder shall be entitled to propose to the General Meeting of Shareholders the removal of such Shareholder (or its/his beneficiaries) and will notify him/it of the conditions of application of the removal procedure by registered letter with acknowledgement of receipt or by hand delivery against receipt.

The Managing Shareholder shall then submit the removal or maintaining of the Shareholder (or its/his beneficiaries) affected by one or several of the aforementioned events to the collective decision of the General Meeting (unless the relevant Shareholder has rectified the situation in the meantime), on the conditions provided for in these Articles. The Shareholder proposed to be removed shall be entitled to speak at the General Meeting before the Shareholders deliberate.

The removal or the maintaining of the relevant Shareholder (or its/his beneficiaries), as adopted, shall be notified by way of a certified true copy of the extract of the minutes of the General Meeting resolving thereupon to the relevant Shareholder (or its/his beneficiaries) and sent by registered letter with acknowledgement of receipt or by hand delivery against receipt.

## 10.3 Effects

In case the removal has been decided, the relevant Shareholder is bound to transfer to the transferee selected by the Company all of its shares within three (3) days of the receipt of said decision (if sent by registered letter with acknowledgement of receipt, the date of receipt of the decision will be deemed to be the date of first delivery of the registered letter). Failing which, the Transfer of the Shares held by the removed Shareholder shall be deemed to have occurred by operation of law on the date on which its/his removal is effective, and the removed Shareholder shall irrevocably empower and authorise the Managing Shareholder to perform, in his/its name and on its/his behalf, all the formalities required to make this Transfer effective and binding upon the Company and third parties.

The removed Shareholder (or its/his beneficiaries) is entitled to the repayment of its/his shares up to the lesser of (i) the paid up amount of the nominal value of its/his shares increased or reduced by its/his share in the profits and reserves or losses of the Company, as the case may be (regardless the underlying capital gain that might exist in the Company at the effective date of the removal and the capital loss which would have not been provisioned for at the relevant date) and (ii) the value at which the relevant Shareholder was bound to transfer its/his Shares respectively (a) pursuant to the Sale Commitment or (b) the provisions of article 9 depending on the cause of removal. The payment of its/his Shares shall occur within five (5) days of the notice of removal.

As from the date of removal, the relevant Shareholder (or its/his beneficiaries) will lose its non-pecuniary rights in the Company for so long as its/his Shares will not be transferred.

This removal clause, as set out in this article, shall apply to all the Securities of the Company held by the relevant Shareholder.

This article 10 is suppressed by operation of law in the event the Shareholders collectively vote in favour of a transformation of the Company or the merger by absorption of the Company by another company.

## II. Management - Representation

### Art. 11. Management.

11.1 The Company shall be managed by the Managing Shareholder for the duration of the Company, unless the provisions of article 4.3. apply or the Managing Shareholder is dismissed or resigns for legitimate cause.

11.2 All powers not expressly reserved to the Shareholders or the Supervisory Board by the Law or the Articles fall within the competence of the Managing Shareholder, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object including the exercise rights of the Company under the Covenant.

11.3 The Managing Shareholder may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

11.4 The Managing Shareholder shall be authorised to delegate the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, to one or more officers or other agents, whether Shareholders or not, acting either individually or jointly.

11.5 Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its Managing Shareholder must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business. No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that the Managing Shareholder or any officer of the Company is interested in the transaction, or is a director, a Shareholder, officer or employee of such other company or person.

### Art. 12. Representation.

12.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the Managing Shareholder.

12.2 The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any person(s) to whom special signatory powers have been delegated.

## III. General meetings of Shareholders

### Art. 13. Powers and Voting rights.

13.1 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a general meeting of Shareholders (each a General Meeting).

13.2 Each share entitles the holder to one (1) vote.

**Art. 14. Notices, Quorum, Majority and Voting proceedings.**

14.1 The Shareholders may be convened to General Meetings by the Managing Shareholder or the Supervisory Board or by the appointed external auditor (réviseur d'entreprises agréé), in absence of the Supervisory Board. The Shareholders must be convened to a General Meeting following a request from Shareholders representing more than one-tenth (10%) of the share capital.

14.2 Written notice of any General Meeting shall be given to all Shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

14.3 General Meetings shall be held at such place and time as specified in the notices.

14.4 If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

14.5 A Shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

14.6 Any Shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to a participation in person at the meeting.

14.7 Any Shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

14.8 Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote plus any vote attached to a Management Share provided that in all cases at least one-half of the share capital as well as the Managing Shareholder are present or represented at the first notice. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by notices published twice, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting, in the Memorial and two Luxembourg newspapers. These notices reproduce the agenda of the General Meeting and state the date and results of the previous meeting. The second General Meeting validly deliberate regardless the proportion of the share capital represented, it being understood that the Managing Shareholder shall be present or represented.

14.9 An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented it being understood that the Managing Shareholder shall be present or represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Memorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting validly deliberate regardless the proportion of the share capital represented, it being understood that the Managing Shareholder shall be present or represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast, which shall include the consent of the Managing Shareholder unless otherwise specified by these Articles. If the Managing Shareholder is dismissed for legitimate cause (cause légitime), any amendment to article 1 of the Articles shall not require the consent of the Managing Shareholder.

14.10 Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders and bondholders (if any).

**IV. Supervision - Annual accounts - Allocation of profits**

**Art. 15. Supervisory Board / Réviseurs d'entreprises.**

15.1 The Company operations shall be supervised by a supervisory board of at least three (3) members (the Supervisory Board), who need not be Shareholders unless an approved external auditor (réviseur d'entreprises agréé) have been appointed, in such case it will perform all the functions of the Supervisory Board.

15.2 The General Meeting shall appoint the members of the Supervisory Board / approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

15.3 The Supervisory Board must appoint a chairperson from among its members and may choose a secretary.

15.4 The Supervisory Board shall meet at the request of the Managing Shareholder or any of its members.

15.5 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such emergency shall be set out in the notice.

15.6 No notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented and each of them states that it has full knowledge of the agenda of the meeting. A member of the Supervisory Board may also waive notice of a

meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Supervisory Board.

15.7 Any member of the Supervisory Board may grant to another member of the Supervisory Board a power of attorney in order to be represented at any Supervisory Board meeting.

15.8 The Supervisory Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Supervisory Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the members present or represented. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Supervisory Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson, by all members present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

15.9 Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

15.10 Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Supervisory Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

15.11 The members of the Supervisory Board may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

#### **Art. 16. Financial year and Approval of annual accounts.**

16.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

16.2 Each year, the Managing Shareholder must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officer(s), the Managing Shareholder and Supervisory Board members to the Company.

16.3 One month before the annual General Meeting, the Managing Shareholder shall provide the members of the Supervisory Board with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The members of the Supervisory Board shall then prepare a report setting out their proposals.

16.4 The annual General Meeting shall be held at the registered office or any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice.

#### **Art. 17. Allocation of profits.**

17.1 Five per cent. (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent. (10%) of the share capital.

17.2 The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend (in which case the approval of the Managing Shareholder is required), to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

17.3 Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Managing Shareholder must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Managing Shareholder must resolve to distribute the interim dividends; and
- (iv) the Supervisory Board or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the Managing Shareholder which must verify whether the above conditions have been met.

### **V. Dissolution - Liquidation**

18.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting shall appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

18.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the Shareholders in proportion to the shares held by each of them.

### **VI. General provision**

19.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

19.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Supervisory Board meetings may also be granted by a member of the Supervisory Board, in accordance with such conditions as may be accepted by the Supervisory Board.

19.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, shall constitute one and the same document.

19.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the Shareholders from time to time."

#### *Fourth resolution*

The Shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff, to proceed on behalf of the Company to the registration of such changes.

#### *Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately two thousand eight hundred euro (EUR 2,800.-).

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing party, the proxyholder signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le onzième jour de juillet,

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Kaporal Manco S.à r.l. Holdings SCA, une société en commandite par action de droit Luxembourgeois, ayant son siège social situé au 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg disposant d'un capital social de trente et un mille un Euro (EUR 31.001,-), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178.271 et constituée suivant acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, le 20 Juin 2013 (la Société), pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette

L'Assemblée nomme Madame Maria SANTIAGO-DE SOUSA, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette, comme secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée nomme Madame Brigitte MARTIN, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette, comme scrutateur de l'Assemblée.

(Le président, le secrétaire et le scrutateur étant collectivement désignés ci-après comme le Bureau de l'Assemblée).

Le Bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare que:

I. les actionnaires de la Société (les Actionnaires) représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre de leurs actions sont représentés sur une liste de présence. Ladite, ainsi que les procurations signées ne varietur par les personnes comparantes et le notaire sousigné, resteront annexées au présent procès-verbal;

II. il ressort de la liste de présence que trente et un mille et une (31.001) actions, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à cette Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, ci-après reproduits;

III. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. augmentation du capital social de la Société par un montant de un million deux cent cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt-cinq euros (EUR 1,258,385,-);

2. souscription et paiement de l'augmentation de capital social mentionnée au point 1. Ci-dessus;

3. mise à jour complète des statuts de la Société dans l'objectif de refléter inter alia les changements mentionnés au point 1. et 2.;

4. modification du registre des actionnaires de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg, pour procéder, au nom et pour le compte de la Société, à l'enregistrement des changements ci-dessus; et

5. divers.

I. Les Actionnaires ont adopté les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Actionnaires décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million deux cent cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt-cinq Euro (EUR 1,258,385,-) par l'émission d'un million d'un million deux cent cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt-cinq (1,258,385) actions supplémentaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune (qui seront souscrites à un prix de souscription de un euro zéro trente-cinq cents (EUR 1.035), afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trente et un mille un Euro (EUR 31.001,-) à un million deux cent quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-six Euro (EUR 1,289,386).

*Deuxième résolution*

*Intervention - Souscription - Paiement*

1. TCP Kaporal Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée incorporée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze millions cent un mille sept centimes Euro (EUR 12,101,700,-) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 177.247,

ici représentée par Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, ci-annexée,

déclare souscrire à huit cent quarante et un mille six cent quatre-vingt (841.680) actions, ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de huit cent soixante douze mille deux cent vingt-trois Euro et quatre-vingt Centimes (EUR 872,223.80-) entendu que cet apport sera intégralement affecté comme suit:

- un montant de huit cent quarante et un mille six cent quatre-vingt Euro (EUR 841,680,-) au compte de capital social de la Société; et

- un montant de trente mille cinq cent quarante-trois Euro quatre-vingt Centime (EUR 30,543.80-) au compte de prime d'émission de la Société.

2. Provestis, une société par actions simplifiée française avec un capital social de vingt et un million huit cent vingt-cinq mille Euro (EUR 21,825,000,-), ayant son siège social au 14, rue de Marignan et étant enregistré au RCS Paris sous le numéro 479 041 824,

représentée par Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, ci-annexée,

déclare souscrire à trois cent soixante-huit mille trois cent quatre-vingt-seize (368,396) Actions, ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant en une créance ayant une valeur totale d'apport agrégé de trois cent quatre-vingt-un mille deux cent quatre-vingt-neuf Euro quatre-vingt-six Centimes (EUR 381.289.86,-) que Provestis détient envers la Société (La Créance 1) entendu que cet apport sera intégralement affecté comme suit:

- un montant de trois cent soixante-huit mille trois cent quatre-vingt-seize Euro (EUR 368,396,-) au compte de capital social de la Société; et

- un montant de douze mille huit cent quatre-vingt-treize Euro quatre-vingt-six Centime (EUR 12,893.86,-) au compte de prime d'émission de la Société.

3. RAM Investment Trust, un trust étant géré par son trustee, Ridgeway Associates Limited, incorporé selon les lois de l'île de Man, ayant son siège social à Top Floor, 14 Athol Street, Douglas, Ile de Man IMI IJA,

représentée par Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, ci-annexée, déclare souscrire à quarante-huit mille trois cent neuf (48,309) Actions, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant en une créance ayant une valeur totale de contribution de quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Euro quatre-vingt-deux Centimes (EUR 49.999.82,-) que RAM Investment Trust détient envers la Société (La Créance 2 et ensemble avec la Créance 1 les Créances) entendu que cet apport sera intégralement affecté comme suit:

- un montant de quarante-huit mille trois cent neuf Euro (EUR 48.309,-) au compte de capital social de la Société; et

- un montant de mille six cent quatre-vingt-dix Euro quatre-vingt-deux Centimes (EUR 1.690.82,-) au compte de prime d'émission de la Société.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi Luxembourgeoise du 10 aout 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la Loi), les Créances apportées à la Société ont fait l'objet d'un rapport établi par ECOVIS Crown Audit, Réviseur d'entreprises agréé, en date du 11 juillet 2013 qui conclut:

"Sur la base de notre examen, aucun élément a été porté à notre attention qui nous porterait à croire que la dette n'était pas certain, quantifiable et exigibles. Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la valeur de la dette dont le montant total est au moins égal à la somme du capital social à émettre ainsi que de la prime d'émission de EUR 431,289.68-"

Le rapport d'auditeur susmentionné, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des Actionnaires et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être enregistré avec.

Les contributions pré mentionnées sont à la disposition de la Société.

#### *Troisième résolution*

Les Actionnaires décident de mettre à jour complètement les Statuts de la Société pour refléter inter alia les changements mentionnés aux premières et seconde résolution (étant entendu que l'objet social de la Société restera identique) qui seront désormais rédigé comme suit:

### **«I. Dénomination - Types d'actionnaires - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination / Types d'actionnaires.** Le nom de la société est " Kaporal Manco S.à r.l. Holdings SCA " (la Société). La Société est une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Les actionnaires de la Société sont (i) Kaporal Manco S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) et en cours d'immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg (l'Actionnaire Commandité) et (ii) les actionnaires commanditaires au moment de la constitution de la Société et toute(s) personne(s) ou entité(s) qui deviendra/ont par la suite un actionnaire commanditaire (désignés ensemble comme les Actionnaires Commanditaires).

L'Actionnaire Commandité est indéfiniment et solidairement responsable des engagements sociaux dans la mesure où ils ne peuvent pas être payés des deniers de la Société.

Les Actionnaires Commanditaires sont responsables dans la limite de leurs apports.

L'Actionnaire Commandité et les Actionnaires Commanditaires sont ensemble désignés dans les Statuts comme étant les Actionnaires et individuellement comme un Actionnaire.

### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision de l'Actionnaire Commandité. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'Actionnaire Commandité. Lorsque l'Actionnaire Commandité estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Actionnaires.

4.3 En cas de mort, incapacité légale, liquidation ou autre situation permanente empêchant l'Actionnaire Commandité d'agir en tant que gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, à condition que les actionnaires de l'Actionnaire Commandité (en cas de personne morale) désignent, dans la quinzaine suivant la situation permanente empêchant l'Actionnaire Commandité d'agir en tant que gérant de la Société, un administrateur (qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire) qui fera les actes urgents et de simple administration, jusqu'à la réunion d'une Assemblée Générale. L'administrateur doit convoquer l'Assemblée Générale dans la quinzaine de sa nomination. A l'Assemblée Générale, les Actionnaires doivent nommer un actionnaire commandité en accord avec les conditions de présence et de majorité requises pour le changement des Statuts et sans l'accord de l'Actionnaire Commandité qui doit être remplacé. A défaut d'une telle désignation par les actionnaires de de l'Actionnaire Commandité (en cas de personne morale), le Conseil de Surveillance ou le commissaire réviseur agréé en l'absence de Conseil de Surveillance (comme défini à l'article 14.1) désigne un administrateur (qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire) qui fera les actes urgents et de simple administration, jusqu'à la réunion d'une Assemblée Générale. L'administrateur doit convoquer l'Assemblée Générale dans la quinzaine de sa nomination. A l'Assemblée Générale, les Actionnaires doivent nommer un actionnaire commandité en accord avec les conditions de présence et de majorité requises pour le changement des Statuts et sans l'accord de l'Actionnaire Commandité qui doit être remplacé. A défaut d'une telle nomination, la Société sera dissoute et liquidée.

## **II. Capital - Actions**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1 Le capital social est fixé à un million deux cent quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-six Euros (EUR 1.289.386,-), représenté par une (1) action de commandité (l'Action de Commandité) et un million deux cent quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-cinq (1.289.385) actions ordinaires (les Actions Ordinaires), toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune.

L'Action de Commandité et les Actions Ordinaires sont collectivement désignées les Actions et individuellement une Action.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

5.3 L'Actionnaire Commandité est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(i) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur d'un montant de un million huit cent quarante et un mille neuf cent soixante-dix-huit Euros (EUR 1.841.978,-), par l'émission de un million huit cent quarante et un mille neuf cent soixante-dix-huit Euros (EUR 1.841.978,-) nouvelles Actions Ordinaires, ayant les mêmes droits que les Actions Ordinaires existantes;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des Actionnaires aux nouvelles Actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des Actions en conséquence.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1 Les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.2 Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

6.3 Un registre des Actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Actionnaire.

6.4 Une cession d'Action(s) s'opère par la mention sur le registre des Actions, d'une déclaration de Transfert, valablement datée et signée:

(i) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou

(ii) par un quelconque mandataire de la Société,

suivant une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.5 Tout autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, dûment signé par les deux parties, peut également être accepté par la Société comme preuve du Transfert d'Actions.

6.6 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites prévues par la Loi.

## **Art. 7. Inaliénabilité temporaire des Actions.**

### 7.1 Définitions

Pour les besoins du présent article, et plus généralement des présents Statuts, les termes et expressions suivants auront la signification suivante:

- "Entité TowerBrook" signifie:

(i) TowerBrook Capital Partners LLP,

(ii) toute Entité gérée par TowerBrook Capital Partners LLP (les "Fonds TowerBrook"), et

(iii) toute Entité Contrôlée par les Fonds TowerBrook;

à l'exclusion des sociétés du Groupe et des autres sociétés en portefeuille des Fonds TowerBrook.

- "Contrôle", "Contrôlé" et "Contrôlant" s'entendent par référence à une Entité (i) qui détient 50% du capital et droit de vote de cette Entité, (ii) détermine en fait, directement ou indirectement, par les droits de vote dont elle dispose, les décisions de cette Entité, ou (iii) qui dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de cette Entité.

- une "Entité" désigne toute personne morale, société en participation, groupement d'intérêt économique, fonds commun de placement à risques ou autre fonds d'investissement, limited partnership ou autre entité, ayant ou non la personnalité morale, luxembourgeoise ou non;

- le "Groupe" désigne Karporal 5 S.à r.l. Holdings SCA et les Entités qu'elle Contrôle;

- un "Transfert" désigne toute cession, apport, transmission ou autre mutation, y compris transfert de droit de jouissance ou démembrement de propriété, sous quelque forme et à quelque titre que ce soit, y compris du fait d'une donation, que ce soit à titre onéreux ou gratuit, de fusion, opération d'apport ou scission, et alors même que le transfert aurait lieu par voie de renonciation individuelle au droit préférentiel de souscription ou d'attribution en faveur de personnes dénommées, d'adjudication publique ou en vertu d'une décision de justice ou que le transfert de propriété serait différé, ainsi que tout nantissement; pour les besoins des présents Statuts, l'expression "Transfert d'Actions" comprendra les transferts portant sur la propriété, la nue-propriété, l'usufruit (y compris les conventions de croupier) ou sur tout autre droit attaché aux actions, y compris tout droit de vote ou de percevoir des dividendes, ou tout démembrement de propriété; le verbe "Transférer" sera interprété en conséquence; et

- un "Titre" désigne toute Action de la Société, ainsi que toute valeur mobilière donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social de la Société.

### 7.2 Inaliénabilité

Les Titres détenus par un Actionnaire ne pourront être Transférés avant le 30 juin 2018, à l'exception des Transferts Libres visés à l'article 7.3 ci-après.

### 7.3 Transferts libres

Par exception à ce qui précède, l'inaliénabilité des Titres ne s'applique pas aux Transferts suivants (les "Transferts Libres"), étant toutefois entendu que lesdits Transferts devront avoir fait l'objet d'une notification préalable (comprenant les informations prévues par l'article 8.2 ci-dessous) adressée par le cédant à l'Actionnaire Commandité et aux Actionnaires Commanditaires:

(i) tout Transfert par, ou à, une Entité TowerBrook;

(ii) tout Transfert par un Actionnaire de la Société en application de la promesse unilatérale de vente consentie par l'Actionnaire concerné à la date à laquelle il devient propriétaire de ses actions, en qualité de promettant, et Karporal 5 S.à.r.l. Holdings SCA en qualité de bénéficiaire (la "Promesse de Vente");

(iii) tout Transfert résultant de la mise en œuvre de la procédure d'exclusion prévue par l'article 10 ou de la procédure de désinvestissement en direct prévu par l'article 9;

(iv) tout Transfert de l'Action de Commandité; ainsi que

(v) tout Transfert effectué avec l'accord préalable écrit de l'Actionnaire Commandité.

### 7.4 Suppression

Le présent article 7 est de plein droit supprimé en cas de décision collective des Actionnaires se prononçant en faveur de la transformation de la Société ou de la fusion-absorption de la Société par une autre société.

### 7.5 Nullité

Tout Transfert de Titres effectué en violation des stipulations du présent article 7 est nul.

## **Art. 8. Clause d'agrément.**

### 8.1 Principes

Pour tout Transfert de Titres de la Société (à l'exception de l'Action de Commandité) intervenant après l'expiration de la période d'inaliénabilité prévue à l'article 7.2, à l'exception des Transferts Libres visés à l'article 7.3, il est institué par les présents statuts une procédure d'agrément par l'Actionnaire Commandité de tout Transfert de Titres de la Société par un Actionnaire Commanditaire de la Société en faveur de toute personne (morale ou physique, Actionnaire ou non de la Société).

## 8.2 Procédure

Tout Actionnaire Commanditaire de la Société souhaitant Transférer des Titres de la Société (un "Cédant") (autrement que dans un cas de Transfert Libre) devra notifier son projet de Transfert par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par lettre remise en main propre contre récépissé à l'Actionnaire Commandité en précisant:

(i) le nom (ou la dénomination sociale) et l'adresse (ou le siège social) du ou des cessionnaires envisagés (ensemble le "Candidat Acquéreur"), l'identité de la ou des personnes contrôlant directement et de façon ultime (si cette information est connue du Cédant) le Candidat Acquéreur (s'il ne s'agit pas d'une personne physique);

(ii) le nombre de Titres devant être Transférés (les "Titres Cédés") par le Cédant;

(iii) le prix offert pour les Titres Cédés (ainsi que le cas échéant les modalités d'ajustement ou de restitution de ce prix) et les conditions de paiement auxquelles le Transfert doit être effectué;

(iv) les autres modalités de l'opération envisagée, telles que les engagements de garantie; et

(v) les liens financiers ou capitalistiques (ou autres intérêts communs) existant, le cas échéant, entre le Cédant et le Candidat Acquéreur, directement ou indirectement;

cette notification étant ci-après désignée l'"Avis de Transfert".

## 8.3 Agrément

La décision sur la demande d'agrément sera prise par l'Actionnaire Commandité dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de l'Avis de Transfert par l'Actionnaire Commandité.

La décision sur la demande d'agrément n'a pas à être motivée et, en cas de refus, ne pourra donner lieu à une réclamation quelconque.

Le Cédant sera informé de la décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou lettre remise en main propre contre décharge. Le défaut de réponse dans le délai applicable tel que prévu ci-dessus équivaut à un refus d'agrément.

En cas d'agrément, le Transfert sera régularisé au profit du Candidat Acquéreur sur présentation des pièces justificatives qui devront être remises à la Société dans les quinze (15) jours suivant la notification de la décision de l'Actionnaire Commandité. A défaut de réalisation de la cession dans le délai de quinze (15) jours, le Cédant sera réputé avoir renoncé au projet de Transfert et ne pourra se prévaloir de la décision d'agrément.

En cas de refus d'agrément, le Cédant ne pourra à peine de nullité procéder au projet de Transfert.

Dans le cas où le Cédant ne renoncerait pas à son projet de Transfert, la Société est tenue, dans un délai de trente (30) jours à compter du refus d'agrément, de faire acquérir les Titres Cédés soit par un ou plusieurs Actionnaires (en ce compris l'Actionnaire Commandité), soit par un ou plusieurs tiers, soit par la Société. Lorsque les Titres Cédés sont rachetés par la Société, celle-ci est tenue de les céder dans un délai de six (6) mois ou de les annuler.

Dans le cas où les Titres Cédés sont acquis par des Actionnaires ou des tiers, l'Actionnaire Commandité notifie au Cédant les nom, prénom et domicile ou dénomination sociale et siège social, selon le cas, du ou des acquéreurs.

Le Transfert au nom du ou des acquéreurs est régularisé d'office par inscription dans les registres de la Société du Transfert des Titres sans qu'il soit besoin de la signature du Cédant.

A tout moment après le refus d'agrément, mais avant un accord entre les parties sur le prix d'achat (ou de rachat par la Société) des Titres Cédés ou, le cas échéant, avant la désignation d'un expert dans les conditions prévues ci-après, le Cédant pourra renoncer à son projet de Transfert.

A défaut d'accord entre les parties, le prix d'achat (ou de rachat par la Société) des Titres Cédés sera déterminé par un expert désigné soit par les parties, soit à défaut d'accord entre elles, par ordonnance du Président du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, sur simple requête de la partie la plus diligente. L'expert désigné fera ses meilleurs efforts pour notifier son rapport à chacune des parties dans un délai de trente (30) jours à compter de sa désignation.

Le prix des Titres Cédés tel que déterminé par l'expert liera définitivement les parties et ne sera susceptible d'aucun recours. Les frais relatifs à l'intervention de l'expert seront supportés à parts égales par le Cédant et l'acquéreur.

## 8.4 Nullité

Tout Transfert de Titres effectué en violation des stipulations du présent article 8 est nul.

## 8.5 Suppression

Le présent article 8 est de plein droit supprimé en cas de décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires se prononçant en faveur de la transformation de la Société ou de la fusion-absorption de la Société par une autre société.

**Art. 9. Désinvestissement.** Chaque Actionnaire déclare être informé des dispositions d'un pacte auquel la Société est partie, relatif à la cession du contrôle de Kaporal 5 S.à r.l. Holdings SCA et à l'introduction en bourse de Kaporal 5 S.à r.l. Holdings SCA (le "Pacte") aux termes desquelles, notamment:

(i) en cas de cession de contrôle de Kaporal 5 S.à r.l. Holdings SCA:

(a) soit la Société aura l'obligation de céder tout ou partie des valeurs mobilières qu'elle détient dans Kaporal 5 S.à r.l. Holdings SCA (Droit de cession forcée ou "Drag Along Right");

(b) soit la Société bénéficiera du droit de céder concomitamment avec d'autres actionnaires de Kaporal 5 S.à r.l. Holdings SCA tout ou partie des valeurs mobilières qu'elle détient dans Kaporal 5 S.à r.l. Holdings SCA à des personnes désignées en application du Pacte (Droit de cession conjointe totale ou "Full Tag Along Right")

(ii) en cas d'introduction en bourse de Kaporal 5 S.à r.l. Holdings SCA, la Société deviendra détentrice d'actions cotées, qu'elle pourra céder sur le marché sous réserve des éventuels engagements de conservation à sa charge et des autres engagements prévus au Pacte.

Lorsqu'il aura connaissance d'un projet suffisamment formalisé de cession de contrôle ou d'introduction en bourse de Kaporal 5 S.à r.l. Holdings SCA, l'Actionnaire Commandité soumettra à l'Assemblée Générale des Actionnaires dans les meilleurs délais une résolution portant sur l'opportunité pour la Société de se substituer ses propres Actionnaires dans le cadre de cette cession ou de réaliser une fusion-absorption de la Société par Kaporal 5 S.à r.l. Holdings SCA en cas d'introduction en bourse.

Ce droit de désinvestissement direct ne sera ouvert aux Actionnaires que pour autant que les conditions prévues au pacte pour permettre un tel désinvestissement direct soient remplies.

En cas de cession de contrôle, la décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires conduira la totalité des Actionnaires à céder la totalité des Titres de la Société au tiers acquéreur dans les termes et conditions prévues au Pacte. L'Actionnaire Commandité devra notifier l'adoption de cette résolution à chacun des Actionnaires dans les meilleurs délais. Si les Actionnaires se prononcent en faveur du mécanisme de substitution visé ci-dessus, chaque Actionnaire (qu'il ait ou non voté en faveur de la substitution) sera tenu de se conformer aux termes de cette résolution, notamment en signant tout contrat de cession conforme au Pacte et aux présents statuts qui lui sera présenté par l'Actionnaire Commandité et tout autre contrat relatif à la mise en œuvre des stipulations prévues par le Pacte dans ces circonstances.. Il est précisé (i) que la cession des actions de la Société (ou, en cas de fusion-absorption de la Société par Kaporal 5 S.à r.l. Holdings SCA, des actions de Kaporal 5 S.à r.l. Holdings SCA reçues en échange des actions de la Société) sera réalisée à un prix de cession par action déterminé par transparence par référence au prix de cession des actions et autres valeurs mobilières de la société Kaporal 5 S.à r.l. Holdings SCA et détenues par la Société et prendra en compte les éléments de passif de la Société ainsi que le montant des avoirs de la Société auprès des banques, espèces en caisse et valeurs mobilières de placement, et (ii) que les Actionnaires pourront être tenus de consentir des déclarations et garanties, de prendre, en cas d'Introduction en Bourse, des engagements de lock up et de cession ordonnée prévues et de participer aux honoraires et autres frais de l'opération dans les conditions prévues au Pacte.

En cas d'introduction en bourse, la décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires conduira à la fusion-absorption de la Société par Kaporal 5 S.à r.l. Holdings SCA, chaque Actionnaire de la Société devant accomplir tout ce qui est nécessaire pour réaliser une telle fusion.

En cas de fusion-absorption de la Société par une autre société, l'Action de Commandité sera traitée comme une action ordinaire et échangée (au prorata de la participation qu'elle représente dans le capital de la Société) contre des actions de la société absorbante de même catégorie et ayant les mêmes droits que celles attribuées par cette dernière aux porteurs d'actions ordinaires de la Société.

Tout Actionnaire qui ne respecterait pas les engagements faisant l'objet du présent Article pourra être exclu de la Société conformément à la procédure d'exclusion prévue par l'Article 10.

#### **Art. 10. Exclusion d'un Actionnaire.**

##### **10.1 Causes d'exclusion**

Tout Actionnaire (et ses ayants droits) pourra être exclu de la Société selon les modalités ci-après exposés en cas de survenance de l'un des événements suivants:

- de non-respect persistant (pendant une durée d'un (1) mois après mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception ou par exploit d'huissier) par un Actionnaire des termes et conditions de la Promesse de Vente; et/ou
- de refus ou de défaut de cession de tout ou partie de ses actions de la Société en violation des stipulations de l'article 9 ci-dessus.

##### **10.2 Procédure**

En cas de survenance de l'un des événements exposés au paragraphe 10.1 ci-dessus, l'Actionnaire Commandité pourra proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires l'exclusion de l'Actionnaire concerné (ou ses ayants droit) et l'avisera des circonstances de la mise en œuvre de ladite procédure d'exclusion par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou remise en main propre contre récépissé.

L'Actionnaire Commandité soumettra alors à la décision collective de l'Assemblée Générale (sauf si l'Actionnaire intéressé a régularisé sa situation dans l'intervalle) dans les conditions prévues aux présents statuts, l'exclusion ou le maintien de l'Actionnaire (ou ses ayants droit) affecté par un ou plusieurs des événements susvisés. L' Actionnaire dont l'exclusion est proposée pourra, s'il le souhaite, intervenir en séance avant toute délibération des Actionnaires.

La décision collective de Actionnaires se prononçant sur l'exclusion ou le maintien dans la Société de l'Actionnaire concerné (ou ses ayants droit) ne peut intervenir qu'après un délai minimum de cinq (5) jours après la notification de la mise en œuvre de la procédure d'exclusion.

L'exclusion ou le maintien dans la Société de l' Actionnaire concerné (ou ses ayants droit) par la décision relative à l'exclusion devra être notifiée à l'Actionnaire concerné (ou ses ayants droit) par l'envoi par lettre recommandée avec

demande d'avis de réception ou remise en main propre contre récépissé de la copie certifiée conforme de l'extrait de procès-verbal de décision des Actionnaires se prononçant sur son exclusion ou son maintien.

### 10.3 Effets

En cas de décision d'exclusion, l'Actionnaire concerné est tenu de céder au cessionnaire désigné par la Société l'ensemble de ses Actions dans un délai de trois (3) jours à compter de la réception de ladite décision d'exclusion (en cas d'envoi par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, la réception de la décision d'exclusion sera réputée être intervenue à compter de la date de première présentation de la lettre recommandée). A défaut, le Transfert des Actions détenues par l'Actionnaire exclu sera réputé être intervenu de plein droit à la date d'effet de son exclusion, l'Actionnaire exclu donnant mandat irrévocable à l'Actionnaire Commandité à l'effet de réaliser en son nom et pour son compte toutes formalités requises pour rendre ce Transfert effectif et opposable à la Société et aux tiers.

L'Actionnaire exclu (ou ses ayants droit) a droit au remboursement de ses Actions à hauteur d'un montant égal à la valeur la moins élevée entre (i) la somme libérée du montant nominal de ses Actions augmenté ou diminué de sa quote part dans les bénéfices et réserves ou dans les pertes de la Société selon le cas (les plus values latentes pouvant exister dans la Société à la date d'effet de l'exclusion de même que les moins-values latentes qui n'auraient pas donné lieu à provision pour dépréciation à la date concernée ne seront pas prises en compte à cet égard) et (ii) la valeur à laquelle l'Actionnaire concerné était tenu de céder ses Actions respectivement en application (a) de la Promesse de Vente ou (b) des stipulations de l'article 9 selon le motif d'exclusion retenu. Le paiement de ses Actions interviendra dans les cinq (5) jours suivant la notification d'exclusion.

A compter de la date de son exclusion, l'Actionnaire concerné (ou ses ayants droit) seront privés de leurs droits non pécuniaires dans la Société tant qu'il n'aura pas été procédé à la cession de ses Actions.

La clause d'exclusion, objet du présent article, s'applique à tous les Titres de la Société détenues par l'Actionnaire concerné.

Le présent article 10 est de plein droit supprimé en cas de décision collective des Actionnaires se prononçant en faveur de la transformation de la Société ou de la fusion-absorption de la Société par une autre société.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 11. Gérance.

11.1 La Société est gérée par l'Actionnaire Commandité pour la durée de la Société, à moins que l'article 4.3. ne s'applique ou que l'Actionnaire Commandité ne démissionne ou ne soit révoqué pour cause légitime.

11.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance sont de la compétence de l'Actionnaire Commandité, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social, notamment l'exercice des droits de la Société aux termes du Pacte.

11.3 Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par l'Actionnaire Commandité à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

11.4 L'Actionnaire Commandité peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs «officers» ou autres agents, Actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement.

11.5 Les transactions conclues par la Société qui sont en conflit avec l'intérêt de son Actionnaire Commandité doivent être signalées dans un procès-verbal. Cela ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ne seront affectés ou invalidés par le fait que l'Actionnaire Commandité ou tout autre «officer» de la Société soit intéressé dans la transaction, ou soit un membre du conseil d'administration, un Actionnaire, un «officer» ou employé de cette autre société ou personne.

### Art. 12. Représentation.

12.1 La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par la signature de l'Actionnaire Commandité.

12.2 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

## IV. Assemblée des actionnaires

### Art. 13. Pouvoirs et Droits de vote.

13.1 Les résolutions des Actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des Actionnaires (chacune une Assemblée Générale).

13.2 Chaque action donne droit à un (1) vote.

### Art. 14. Convocations, Quorum, Majorité et Procédure de vote.

14.1 Les Actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative de l'Actionnaire Commandité, du Conseil de Surveillance ou du commissaire réviseur agréé en l'absence d'un Conseil de Surveillance. Les Actionnaires doivent y être convoqués à la demande des actionnaires représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

14.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les Actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

14.3 Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

14.4 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

14.5 Un Actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

14.6 Tout Actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

14.7 Tout Actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis à cet effet par la Société. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les Actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il ne sera tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

14.8 Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées plus la voix attachée à l'Action de Commandité, à condition que la moitié au moins du capital social ainsi que l'Actionnaire Commandité soient présents ou représentés sur première convocation. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté étant toutefois entendu que l'Actionnaire Commandité doit être présent ou représenté.

14.9 Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté étant toutefois entendu que l'Actionnaire Commandité doit être présent ou représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté étant toutefois entendu que l'Actionnaire Commandité doit être présent ou représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées, lesquels doivent inclure l'approbation de l'Actionnaire Commandité, sauf précisé autrement par les Statuts. Si l'Actionnaire Commandité est révoqué pour raison légitime, aucun changement de l'article 1 des Statuts ne requiert l'approbation de l'Actionnaire Commandité.

14.10 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des Actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

## **V. Contrôle - Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

### **Art. 15. Conseil de Surveillance / Réviseurs d'entreprises.**

15.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un conseil de surveillance composé d'au moins trois (3) membres (le Conseil de Surveillance), qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaires, à moins qu'un commissaire réviseur agréé ait été nommé, auquel cas celui-ci exercera toutes les fonctions dévolues au Conseil de Surveillance.

15.2 L'Assemblée Générale nomme les membres du Conseil de Surveillance / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans, mais peut être renouvelé.

15.3 Le Conseil de Surveillance doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire.

15.4 Le Conseil de Surveillance est convoqué par l'Actionnaire commandité ou par l'un de ses membres.

15.5 Il est donné à tous les membres du Conseil de Surveillance une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

15.6 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un membre du Conseil de Surveillance peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des

convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

15.7 Un membre du Conseil de Surveillance peut donner une procuration à tout autre membre afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Surveillance.

15.8 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix exprimées. Si à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées en procès-verbaux, signés par le président, par tous les membres présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

15.9 Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

15.10 Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

15.11 Les membres du Conseil de Surveillance ne contractent, à raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

#### **Art. 16. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

16.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

16.2 Chaque année, l'Actionnaire Commandité dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, de l'Actionnaire Commandité et des membres du Conseil de Surveillance envers la Société.

16.3 Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, l'Actionnaire Commandité remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux membres du Conseil de Surveillance, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

16.4 L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation.

#### **Art. 17. Affectation des bénéfices.**

17.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende (auquel cas l'approbation de l'Actionnaire Commandité est requise), l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

17.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par l'Actionnaire Commandité;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire; et

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par l'Actionnaire Commandité dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) le Conseil de Surveillance ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport au Conseil qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

18.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

18.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux Actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

19.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

19.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil de Surveillance peuvent également être données par un membre conformément aux conditions acceptées par le Conseil de Surveillance.

19.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

19.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les actionnaires.»

### *Quatrième résolution*

Les Actionnaires décident de modifier le registre des actionnaires de la Société dans l'objectif de refléter les changements susmentionnés avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff pour procéder, pour le compte de la Société, à l'enregistrement de ces changements.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge du fait de cet acte est évalué approximativement à la somme de deux mille huit cents euros (EUR 2.800,-).

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête. Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Maria Santiago, Martin, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9566. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013113299/1113.

(130137148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

---

### **JOHIM Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 112.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 175.715.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty ninth day of July.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### THERE APPEARED:

SI Asset Management, a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 175716, (the "Sole Shareholder"); hereby represented by Sara Lecomte, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal.

The said proxy after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

It is the Sole Shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of "JOHIM Luxembourg" having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 175715 and incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated 25 February 2013,

published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1077 page 51654 on 7 May 2013 (hereafter referred to as the "Company"). The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not been amended since that date. The share capital of the Company is currently set at twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares (parts sociales) of one British Pound (GBP 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

The Sole Shareholder, duly represented as stated hereinabove, having recognized to be fully informed of the resolutions to be taken, has decided to vote on all items of the following agenda:

a. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred thousand British Pounds (GBP 100,000.-) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500.-) to one hundred twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 112,500.-) by creating and issuing one hundred thousand (100,000) new shares having a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each, (the "New Shares") together with a total share premium of an amount of ten million six hundred thirty-seven thousand five hundred British Pounds (GBP 10,637,500.-);

b. Subscription and full payment by the Sole Shareholder of the New Shares at premium, by a contribution in cash;

c. Subsequent modification of paragraph 1 of Article 5.1 of the articles of incorporation of the Company ("Subscribed Share Capital");

d. Allocation of an amount of eleven thousand two hundred fifty British Pounds (GBP 11,250.-) out of the share premium to the legal reserve of the Company; and

e. Miscellaneous.

Consequently, on the basis of the above agenda, the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

#### *First resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred thousand British Pounds (GBP 100,000.-) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500.-) to one hundred twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 112,500.-) by creating and issuing one hundred thousand (100,000) New Shares having a nominal value of one British Pound (GBP 1) each, together with a total share premium in an amount of ten million six hundred thirty-seven thousand five hundred British Pounds (GBP 10,637,500.-).

#### *Subscription - Payment*

Thereupon appeared the Sole Shareholder, duly represented as stated hereinabove which declares to subscribe to the New Shares having a nominal value of one British Pound (GBP 1) each, together with a total share premium in an amount of ten million six hundred thirty-seven thousand five hundred British Pounds (GBP 10,637,500.-).

The person appearing declares that the New Shares with a nominal value of one British Pound (GBP 1) each, together with a total share premium in an amount of ten million six hundred thirty-seven thousand five hundred British Pounds (GBP 10,637,500.-) have been entirely paid up in cash by the Sole Shareholder and that the Company has from now on at its disposal the total amount of ten million seven hundred thirty-seven thousand five hundred British Pounds (GBP 10,737,500.-), evidence of which is given by a bank certificate to the undersigned notary who expressly records this statement.

#### *Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Shareholder RESOLVES to amend the paragraph 1 of Article 5.1 of the Articles of the Company ("Subscribed Share Capital"), so that it shall henceforth read as follows:

##### **" 5.1. Subscribed Share Capital.**

5.1.1 The Company's corporate capital is fixed at one hundred twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 112,500.-) represented by one hundred twelve thousand five hundred (112,500) shares (parts sociales) of one British Pound (GBP 1) each, all fully subscribed and entirely paid up."

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to allocate an amount of eleven thousand two hundred fifty British Pounds (GBP 11,250.-) out of the share premium in an amount of ten million six hundred thirty-seven thousand five hundred British Pounds (GBP 10,637,500.-) to the legal reserve of the Company.

There being no further business, the meeting is terminated.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 6,000.-

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

SI Asset Management, une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175716, Associé Unique»);

Ici représentée par Sara Lecomte, employée, résidant professionnellement au Luxembourg, en vertu d'une procuration établie sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins d'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Qu'il est l'Associé Unique d'une société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de «JOHIM Luxembourg» ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B175715 et constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 février 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1077 page 51654 le 7 mai 2013 (ci-après désignée comme la «Société»). Les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis cette date.

Le capital social de la Société s'élève actuellement à douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

L'Associé Unique, dûment représenté comme décrit ci-dessus, a reconnu être dûment informé des résolutions à prendre, a décidé de voter sur tous les points de l'agenda reproduit ci-après:

a. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent mille Livres Sterling (GBP 100.000,-) de manière à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500,-) à cent douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 112.500,-) par la création et l'émission de cent mille (100.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'une livre Sterling (GBP 1) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), avec une prime d'émission d'un montant total de dix million six cent trente-sept mille cinq cents Livres Sterling (GBP 10.637.500,-);

b. Souscription et libération intégrale des Nouvelles Parts Sociales avec une prime d'émission par apport en numéraire de l'Associé Unique de la Société;

c. Modification subséquente du paragraphe 1 de l'article 5.1 des statuts de la Société («Capital Souscrit et Libéré»);

d. Affectation d'un montant de onze mille deux cent cinquante Livres Sterling (GBP 11.250,-) de la prime d'émission à la réserve légale de la Société; et

e. Divers.

En conséquence et sur base de l'agenda repris ci-dessus, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent mille Livres Sterling (GBP 100.000,-) de manière à le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500,-) à cent douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 112.500,-) par la création et l'émission de cent mille (100.000) Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, avec une prime d'émission d'un montant total de dix million six cent trente-sept mille cinq cents Livres Sterling (GBP 10.637.500,-).

*Souscription - Paiement*

Ces faits exposés, l'Associé Unique, dûment représenté comme stipulé ci-dessus, déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, avec une prime d'émission d'un montant total de dix million six cent trente-sept mille cinq cents Livres Sterling (GBP 10.637.500,-).

La partie comparante déclare que les Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, ainsi que la prime d'émission d'un montant total de dix million six cent trente-sept mille cinq cents Livres Sterling (GBP 10.637.500,-) ont été entièrement libérées en numéraire par l'Associé Unique et que la Société a dès à présent à sa disposition le montant total de dix million sept cent trente-sept mille cinq cents Livres Sterling (GBP 10.737.500,-), preuve ayant été donnée par le biais d'un certificat bancaire au notaire instrumentant qui enregistre expressément ce constat.

### Seconde résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique DECIDE de modifier le premier paragraphe de l'article 5.1 des Statuts de la Société («Capital Souscrit et Libéré»), qui aura désormais la teneur suivante:

#### « 5.2. Capital Souscrit et Libéré.

5.1.1 Le capital social est fixé à cent douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 112.500,-) représenté par cent douze mille cinq cents (112.500) parts sociales d'une valeur nominale de une Livre Sterling (GBP 1) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

### Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'affecter un montant de onze mille deux cent cinquante Livres Sterling (GBP 11.250) de la prime d'émission d'un montant de dix million six cent trente-sept mille cinq cents Livres Sterling (GBP 10.637.500,-) à la réserve légale de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

### Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à six mille Euros.

Le notaire instrumentant, qui affirme maîtriser la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est libellé en anglais, suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE notarié, dressé et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la personne comparante, celle-ci a signé l'original du présent acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 30 juillet 2013. Relation: LAC/2013/35489. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013113296/154.

(130137250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

### **Jiveach S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 23.608.

L'an deux mille treize, le vingt-quatre juin;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée") des actionnaires de la société anonyme, qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial, régie par les lois du Luxembourg "JIVEACH S.A. SPF", établie et ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 23608, (la "Société"), originairement constituée sous la dénomination sociale de "JIVEACH", suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 2 décembre 1985, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 22 du 28 janvier 1986,

et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour les dernières fois suivant actes reçus par

- Maître Paul FRIEDERS, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 4 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1014 du 15 mai 2009, contenant notamment l'abandon du statut de société holding régi par la loi du 31 juillet 1929 et la transformation en une société anonyme qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial (SPF) ainsi que l'adoption de la dénomination sociale actuelle; et

- le notaire instrumentant, en date du 9 mai 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1547 du 12 juillet 2011.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie POOS, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Marie-Jeanne BASTOS, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit Madame Manette OLSEM, diplômée ès sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme scrutatrice.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

1) L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

### Ordre du jour

1. Annulation de 1.200 actions propres détenues par la Société;
2. Modification subséquente de l'article 5 des statuts;
3. Divers.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés "ne varietur" par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les treize mille six cent quarante (13.640) actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette Assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

L'Assemblée, après délibération, prend chaque fois à l'unanimité des voix les résolutions suivantes, aucun droit de vote n'étant exercé par la Société sur les mille deux cents (1.200) actions qu'elle détient elle-même.

#### Exposé préliminaire

L'Assemblée constate que, suite à une erreur matérielle dans l'acte du 9 mai 2011, ayant eu pour objet l'annulation de mille trois cent soixante (1.360) actions propres rachetées par la Société, le capital social aurait du être réduit à due concurrence, de sorte que ce dernier ainsi que le premier alinéa de l'article 5 se lisent comme suit:

« **Art. 5. (Premier alinéa).** Le capital social est fixé à huit cent soixante-trois mille huit cent soixante et onze Euros et vingt Cents (863.871,20 EUR), représenté par treize mille six cent quarante (13.640) actions nominatives sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées"»

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

#### Première résolution

L'Assemblée reconnaît et approuve le rachat par la Société de mille deux cents (1.200) actions, chacune sans désignation de valeur nominale (les "Actions Rachetées").

Ce rachat d'actions a été décidé par le conseil d'administration de la Société en date du 31 mai 2013 et réalisé en date du 4 juin 2013, en vertu d'une autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 27 mai 2013.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée décide par conséquent de réduire du capital social de la Société d'un montant de soixante-quinze mille neuf cent quatre-vingt-seize Euros (75.996,- EUR) afin de le faire passer de son montant actuel de huit cent soixante-trois mille huit cent soixante et onze Euros et vingt Cents (863.871,20 EUR) à sept cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-quinze Euros et vingt Cents (787.875,20 EUR) par l'annulation des Actions Rachetées.

#### Troisième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. (Premier alinéa).** Le capital social est fixé à sept cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-quinze Euros et vingt Cents (787.875,20 EUR), représenté par douze mille quatre cent quarante (12.440) actions nominatives sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées."»

#### Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actionnaires de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et d'accorder pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'annulation des actions, conformément aux 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> résolutions ci-dessus.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'Assemblée.

#### Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille deux cent cinquante euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J-M. POOS, M-J. BASTOS, M. OLSEM, C. WERSANDT

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 juin 2013. LAC/2013/29562. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013113293/88.

(130137959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

### **Lux Personal Training, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8010 Strassen, 210, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 179.234.

#### STATUTS

L'an deux mil treize, le dix-septième jour du mois de juillet.

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Guy KRIER, personal trainer, né le 6 septembre 1962 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-7217 Bereldange, 72, Rue de Bridel.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il va constituer:

#### **Titre I<sup>er</sup> . Dénomination - Siège social - Objet - Durée - Capital social**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les dispositions légales en vigueur et notamment celles de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet social, tant qu'au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, pour compte propre ou même occasionnellement pour compte de tiers, d'offrir, de promouvoir, de coordonner, d'assurer, de gérer et d'organiser:

- des services rentrant dans le domaine de «personal fitness training» au sens le plus large,
- l'exploitation d'un centre de remise en forme (fitness center), ainsi que le commerce d'articles et accessoires de sport et de fitness,
- l'organisation de séminaires, stages et cours tant particulier que collectifs, au siège de la société ou en tout autre endroit au Luxembourg comme à l'étranger.

En outre, la société pourra exercer toute autre activité commerciale, industrielle, immobilière, mobilière et financière, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La Société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de «Lux Personal Training» Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Strassen. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par une assemblée générale des associés. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de 12.500 Euros (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25 Euros (vingt-cinq euros) chacune.

#### **Titre II. Administration - Assemblée Générale**

**Art. 7.** La société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés, le(s)quel(s) fixe(ent) la durée de leur mandat.

Le ou les gérants peuvent à tout moment être révoqués par les associés.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

**Art. 8.** L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

Les décisions de l'associé unique prises dans le domaine visé à l'alinéa 1<sup>er</sup> sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit, Cette disposition n'est applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

**Art. 9.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

### **Titre III. Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice qui commence le jour de la constitution et finira le trente et un décembre deux mille treize.

**Art. 11.** Chaque année, à la clôture de l'exercice, les comptes de la société sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

**Art. 12.** L'associé ou les associés peut/peuvent prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 13.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugées nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition des associés.

### **Titre IV. Dissolution - Liquidation**

**Art. 14.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 15.** Les créanciers personnels, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 16.** En cas de dissolution de la société, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### **Disposition Générale**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales en vigueur régissant les sociétés à responsabilité limitée.

#### *Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi établis, le comparant souscrit l'intégralité du capital comme suit:

Monsieur Guy KRIER, prénommé, cinq cents parts sociales . . . . .	500
TOTAL: CINQ CENTS PARTS SOCIALES . . . . .	500

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées, ce dont l'associé unique se donne quittance et décharge:

Le notaire instrumentaire constate expressément que dès à présent la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EURO (EUR 12.500.-) se trouve à la disposition de la société ainsi qu'il lui en a été justifié.

#### *Evaluation - Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille euros (1.000.-EUR).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les statuts de la société ayant été arrêtés ainsi, l'associé préqualifié, exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Guy KRIER, prénommé.

La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique. Il peut déléguer des pouvoirs à des tiers.

2) Le siège social est établi à L-8010 Strassen, 210, route d'Arlon.

#### *Pouvoirs*

Les comparants, agissant dans un intérêt commun, donnent pouvoir à tous clercs et employés de l'Étude du notaire soussigné, à l'effet de faire dresser et signer tous actes rectificatifs éventuels des présentes.

Le notaire instrumentant a rendu le comparant attentif au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une/de plusieurs autorisation(s) de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Guy Krier, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 17 juillet 2013. LAC/2013/33389. Reçu 12.-€

Le Receveur (signé): Irène Thill.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 juillet 2013.

Référence de publication: 2013113340/105.

(130137395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

### **Kaporal Manco S.à r.l. Holdings SCA, Société en Commandite par Actions.**

**Capital social: EUR 1.841.979,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 178.271.

In the year two thousand thirteen, on the eleventh day of July,

before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Kaporal Manco S.à r.l. Holdings SCA, a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of one million two hundred eighty-nine thousand three hundred eighty-six Euro (EUR 1,289,386.-), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 178.271 and incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Beck, a notary resident in Echternach on June 20, 2013 (the Company) not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette.

The Meeting appoints Mrs Maria SANTIAGO-DE SOUSA, private employee, with professional address in Esch/Alzette, as secretary of the Meeting.

The Meeting appoints Mrs Brigitte MARTIN, private employee, with professional address in Esch/Alzette as scrutineer of the Meeting.

(The chairman, the secretary and the scrutineer being collectively referred to hereafter as the Board of the Meeting).

The Board of the Meeting having thus been constituted, the chairman declares that:

I. the shareholders of the Company (the Shareholders) are represented at the present Meeting and the number of their shares are shown on an attendance list. Such list and proxies, signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain attached to the present minutes;

II. as appears from the attendance list, the one million two hundred eighty-nine thousand three hundred eighty-six (1,289,386) shares representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items of the agenda of which the participants have been beforehand informed;

III. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. increase of the share capital of the Company by an amount of five hundred fifty-two thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 552,593.-);

2. subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above;

3. subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the changes mentioned in item 1. and item 2. above;

4. amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and to any lawyer or employee of Loyens & Loeff Luxembourg, to proceed on behalf of the Company to the registration of such changes; and

5. miscellaneous.

I. the Shareholders have taken the following resolutions:

#### *First resolution*

The Shareholders resolve to increase the share capital by an amount of five hundred fifty-two thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 552,593.-) by way of the issue of five hundred fifty-two thousand five hundred ninety-three (552,593) ordinary shares in registered form, each with a nominal value of one Euro (EUR 1.-), in order to increase the share capital of the Company from its present amount of one million two hundred eighty-nine thousand three hundred

eighty-six Euro (EUR 1,289,386.-) to an amount of one million eight hundred forty-one thousand nine hundred seventy-nine Euro (EUR 1,841,979.-).

*Second resolution*  
*Intervention - Subscription - Payment*

RED DAG S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 38, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of three hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 312,500.-) and in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies,

here represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, here annexed,

declares that it subscribes for five hundred fifty-two thousand five hundred ninety-three (552,593) Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash amounting to five hundred seventy-one thousand nine hundred thirty-three Euro and seventy-six Cents (EUR 571.933,76.-) to be allocated as follows:

(i) An amount of five hundred fifty-two thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 552,593.-) to the share capital account of the Company; and

(ii) An amount of nineteen thousand three hundred forty Euro and seventy-six Cents (EUR 19,340.76.-) to the share premium account of the Company.

The amount of five hundred seventy-one thousand nine hundred thirty-three Euro and seventy-six Cents (EUR 571,933.76.-) is at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Third resolution*

The Shareholders resolve to consequently amend article 5.1 of the Articles of the Company to reflect the changes mentioned under the first and the second resolution which shall henceforth read as follows:

**5.1.** The share capital is set at one million eight hundred forty-one thousand nine hundred seventy-nine Euro (EUR 1,841,979.-), represented by one (1) management share (the Management Share) and one million eight hundred forty-one thousand nine hundred seventy-eight (1,841,978) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Ordinary Shares).

The Management Share and the Ordinary Shares are collectively referred to as the Shares and individually as a Share."

*Fourth resolution*

The Shareholders resolve to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of Loyens & Loeff, to proceed on behalf of the Company to the registration of such changes.

*Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately two thousand euro (EUR 2,000.-).

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder acting on behalf of the appearing parties, the proxyholder signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille treize, le onzième jour de juillet,

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Kaporal Manco S.à r.l. Holdings SCA, une société en commandite par action de droit Luxembourgeois, ayant son siège social situé au 7a, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg disposant d'un capital social de un million deux cent quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-six Euro (EUR 1.289.386,-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 178.271 et constituée en vertu d'un acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, le 20 Juin 2013 (la Société), pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette

L'Assemblée nomme Madame Maria SANTIAGO-DE SOUSA, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette, comme secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée nomme Madame Brigitte MARTIN, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette, comme scrutateur de l'Assemblée.

(Le président, le secrétaire et le scrutateur étant collectivement désignés ci-après comme le Bureau de l'Assemblée).

Le Bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare que:

I. les actionnaires de la Société (les Actionnaires) représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre de leurs actions sont représentés sur une liste de présence. Ladite liste, ainsi que les procurations signées ne varietur par les personnes comparantes et le notaire sousigné, resteront annexées au procès-verbal;

II. il ressort de la liste de présence que un million deux cent quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-six (1,289,386) actions, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont dûment représentées à cette Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, ci-après reproduits;

III. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinq cent cinquante-deux mille cinq cent quatre-vingt-treize euros (EUR 552.593,-);

2. souscription et paiement de l'augmentation de capital social mentionnée au point 1. ci-dessus;

3. modification consécutive de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts) dans l'objectif de refléter les changements mentionnés au point 1. et 2.;

4. modification du registre des actionnaires de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et à tout avocat ou employé de Loyens & Loeff Luxembourg pour procéder, au nom de la Société, à l'enregistrement de ces changements; et

5. divers.

I. Les Actionnaires ont adopté les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Actionnaires décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq cent cinquante-deux mille cinq cent quatre-vingt-treize Euro (EUR 552.593,-) par l'émission de cinq cent cinquante-deux mille cinq cent quatre-vingt-treize (EUR 552.593) actions supplémentaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de un million deux cent quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-six Euro (EUR 1.289.386,-) à un million huit cent quarante et un mille neuf cent soixante-dix-neuf Euro (EUR 1.841.979,-).

#### *Deuxième résolution*

##### *Intervention - Souscription - Paiement*

1. RED DAG S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 38, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, ayant un capital social de trois cent douze mille cinq cent euros (EUR 312.500,-) et dans une procédure d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg,

représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, ci-annexée

déclare souscrire à cinq cent cinquante-deux mille cinq cent quatre-vingt-treize (552.593) Actions, ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cinq cent soixante et onze mille neuf cent trente-trois Euro soixante-seize Centimes (EUR 571.933,76-) entendu que cet apport sera intégralement affecté comme suit:

- un montant de cinq cent cinquante-deux mille cinq cent quatre-vingt-treize Euro (EUR 552.593,-) au compte de capital social de la Société; et

- un montant de dix-neuf mille trois cent quarante Euro soixante-seize Centime (EUR 19.340,76,-) au compte de prime d'émission de la Société.

La somme de cinq cent soixante et onze mille neuf cent trente-trois Euro soixante-seize Centimes (EUR 571.933,76,-) est à la disposition de la Société comme il a été prouvé au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

#### *Troisième résolution*

Les Actionnaires décident de modifier l'article 5.1 des Statuts de la Société, afin de refléter les modifications mentionnées à la première et à la seconde résolution afin qu'ils soient désormais rédigés comme suit:

« 5.1. Le capital social est fixé à un million huit cent quarante et un mille neuf cent soixante-dix-neuf euros (EUR 1.841.979,-), représenté par une (1) action de commandité (l'Action de Commandité) et un million huit cent quarante et un mille neuf cent soixante-dix-huit (1.841.978,-) actions ordinaires (les Actions Ordinaires) sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

L'Action de Commandité et les Actions Ordinaires sont collectivement désignées les Actions et individuellement une Action.»

#### *Quatrième résolution*

Les Actionnaires décident de modifier le registre des actionnaires de la Société dans l'objectif de refléter les changements susmentionnés avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, tout avocat ou employé de Loyens & Loeff pour procéder, pour le compte de la Société, à l'enregistrement de ces changements.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge du fait de cet acte est évalué approximativement à la somme de deux mille euros (EUR 2.000,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Maria Santiago, Martin, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 juillet 2013. Relation: EAC/2013/9575. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013113300/179.

(130137148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

### **Lord Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 300.000,00.**

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 175.926.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-first day of June,

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Lord Investment S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 17, rue des Jardiniers L-1835 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B 175.926 (the Company). The Company has been incorporated on February 20, 2013 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company have not been amended since the incorporation date.

There appeared

NEO Capital Private Equity Fund I LP, an English limited partnership, governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, Scotland, United Kingdom and registered with Company's House under company number LP12669 (the Sole Shareholder), represented by DEA Capital Ltd, itself represented by Eytan Hanouna, acting in its capacity as designated member of NEO Capital Private Equity LLP, manager of the Sole Shareholder,

here represented by Régis Galiotto, notary clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on June 20, 2013.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of two hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 287,500.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) per share to three hundred thousand Euro (EUR 300,000.-), by way of the issue of two hundred eighty-seven thousand five hundred (287,500) new shares of the Company having a par value of one Euro (EUR 1.-) per share, with such shares having the same rights and obligations as the existing shares.

2. Subscription to and payment of the increase of the share capital as described in item 1. above by a contribution in kind.

3. Subsequent amendment to article 6 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1. above.

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company (each an Authorized Representative), each individually, to proceed in the name and on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

5. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First Resolution:*

The Sole Shareholder resolves to increase and hereby increases the share capital of the Company by an amount of two hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 287,500.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) per share to three hundred thousand Euro (EUR 300,000.-), by way of the issue of two hundred eighty-seven thousand five hundred (287,500) new shares of the Company having a par value of one Euro (EUR 1.-) per share, with such shares having the same rights and obligations as the existing shares.

*Second Resolution:*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the capital increase as follows:

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder hereby declares that it subscribes to two hundred eighty-seven thousand five hundred (287,500) new shares of the Company and fully pays up such shares by a contribution in kind consisting of a claim in an amount of two hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 287,500.-) (the Claim) that the Sole Shareholder has against the Company.

The contribution in kind of the Claim from the Sole Shareholder to the Company is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Claim is evidenced by inter alia (i) the interim balance sheet of the Company as at June 20, 2013 signed for approval by the management of the Company and (ii) a certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Shareholder and acknowledged and approved by the management of the Company. It results from such certificate that, as of the date of such certificate:

- the attached interim balance sheet as at June 20, 2013 (the Balance Sheet) shows a Claim in an amount of at least two hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 287,500.-) payable by the Company to the Sole Shareholder;
- the Sole Shareholder holds the Claim, is solely entitled to the Claim and possesses the power to dispose of the Claim;
- the Claim is certain and will be due and payable on its due date without deduction (certain, liquide et exigible);
- based on generally accepted accounting principles, the Claim contributed to the Company is, as per the attached Balance Sheet, of at least two hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 287,500.-) and since the date of the Balance Sheet, no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;
- the Claim contributed to the Company is freely transferable by the Sole Shareholder to the Company and is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting its transferability or reducing its value; and
- all formalities to transfer the legal ownership of the Claim to the Company have been or will be accomplished by the Sole Shareholder immediately upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the contribution of the Claim by the Sole Shareholder to the Company and upon the contribution of the Claim by the Sole Shareholder to the Company, the Company will become the full owner of the Claim which will be extinguished by way of a confusion (extinction par confusion) for the purposes of article 1300 of the Luxembourg Civil Code.

Such certificate and a copy of the Balance Sheet, after signature *in varietur* by the proxyholder of the Sole Shareholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Third Resolution:*

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the Articles in order to reflect the above changes which shall henceforth read as follows:

« **Art. 6. Share Capital.** The subscribed share capital of the Company is set at three hundred thousand Euro (EUR 300,000.-), represented by three hundred thousand (300,000) Shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

The Company's subscribed share capital may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for the amendment to the Articles, as prescribed in article 11 below."

*Fourth Resolution:*

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any Authorized Representative, each individually, to proceed in the name and on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

*Estimate of Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately two thousand Euros (2,000.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his/her surname, name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party signed the present deed together with the undersigned notary.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mil treize, le vingt-et-unième jour du mois de juin,

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Lord Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 175.926 (la Société). La Société a été constituée le 20 février 2013 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, prénommé, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

*A comparu*

NEO Capital Private Equity Fund I LP, une limited partnership anglaise régie par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 50 Lothian Road, Festival Square, Edimbourg, Ecosse, Royaume-Uni, et immatriculée auprès de la Companies House sous le numéro LP12669 (l'Associé Unique), représentée par DEA Capital Ltd, elle-même représentée par Eytan Hanouna, agissant en sa qualité de représentant autorisé de NEO Capital Private Equity LLP, gérant de l'Associé Unique.

ici représentée par Régis Galiotto, cleric de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 20 juin 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante ainsi que par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 287.500,-) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale à trois cent mille euros (EUR 300.000,-), par l'émission de deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (287.500) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale, lesquelles ont les mêmes droits et obligations que ceux attachés aux parts sociales existantes.

2. Souscription à et libération de l'augmentation du capital social tel que décrit au point 1. ci-dessus par un apport en nature.

3. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter l'augmentation du capital social adoptée au point 1. ci-dessus.

4. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société (chacun un Représentant Autorisé), chacun individuellement, pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

5. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'Associé Unique décide d'augmenter et par la présente augmente le capital social de la Société d'un montant de deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 287.500,-) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale à trois cent mille euros (EUR 300.000,-), par l'émission de deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (287.500) nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale, lesquelles ont les mêmes droits et obligations que ceux attachés aux parts sociales existantes.

*Deuxième résolution:*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante ainsi que la libération intégrale de l'augmentation du capital comme suit:

*Souscription - Libération*

L'Associé Unique déclare par la présente qu'il souscrit à deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (287.500) nouvelles parts sociales et libère entièrement lesdites parts sociales par un apport en nature consistant en une créance d'un montant de deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 287.500,-) (la Créance) que l'Associé Unique détient contre la Société.

L'apport en nature de la Créance de l'Associé Unique à la Société sera alloué au compte nominal du capital social de la Société.

L'évaluation de l'apport en nature de la Créance est documentée entre autres par (i) les comptes intérimaires de la Société au 20 juin 2013 signés pour approbation par la gérance de la Société et (ii) un certificat émis à la date des présentes par la gérance de l'Associé Unique et pris en considération et approuvé par la gérance de la Société. Il résulte de ce certificat que, à la date dudit certificat:

- les comptes intérimaires ci-joint en date du 20 juin 2013 (les Comptes Intérimaires) montrent une Créance d'un montant d'au moins deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 287.500,-) payable par la Société à l'Associé Unique;

- l'Associé Unique détient la Créance, est le seul ayant-droit de la Créance et possède le pouvoir de disposer de la Créance;

- la Créance est certaine et deviendra liquide et exigible à sa date d'échéance sans déduction aucune;

- fondée sur les principes comptables généralement acceptés, la Créance apportée à la Société est, suivant les Comptes Intérimaires, d'au moins deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (EUR 287.500,-) et depuis la date des Comptes Intérimaires, aucun changement matériel ne s'est produit qui aurait pu déprécier la valeur de l'apport fait à la Société;

- la Créance apportée à la Société est librement cessible par l'Associé Unique à la Société et n'est sujette à aucune restriction ou grevée d'aucun nantissement ou gage ou toute autre sûreté qui pourrait limiter sa cession ou réduire sa valeur; et

- toutes les formalités afin de céder la propriété légale de la Créance à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique sans délai dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant l'apport de la Créance de l'Associé Unique à la Société et immédiatement après l'apport de la Créance à la Société, la Société deviendra le seul propriétaire de la Créance laquelle sera éteinte par voie de confusion conformément à et pour les besoins de l'article 1300 du Code Civil luxembourgeois.

Ledit certificat et une copie des Comptes Intérimaires, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de l'Associé Unique et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités d'enregistrement.

*Troisième Résolution:*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus, lequel aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital Social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à trois cent mille euros (EUR 300.000,-), représenté par trois cent mille (300.000) Parts Sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant de la manière requise en cas de modification des Statuts, dans les conditions prévues à l'article 11 ci-dessous.»

*Quatrième résolution:*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout Représentant Autorisé, chacun individuellement, pour procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

*Estimation des frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de deux mille Euros (2.000.- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état civil et demeure, ledit mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> juillet 2013. Relation: LAC/2013/30319. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013113338/212.

(130137987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

**Bravida HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: SEK 2.214.800,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 122.235.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Bravida Holdco S.à.r.l*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013106635/11.

(130129370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

**Aviva Investors Polish Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.262.500,00.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 111.663.

EXTRAIT

1. Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 23 juillet 2013, que:

- M. William Gilson, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 15 juillet 2013.

- Mme Marine Le Lan, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommée en tant que gérante de la Société avec effet au 15 juillet 2013.

- M. Francesco Piantoni, ayant son adresse professionnelle au 2, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de la Société avec effet au 15 juillet 2013.

Le conseil de gérance se compose donc comme suit au 15 juillet 2013:

- Mark PHILLIPS, Gérant

- Marine LE LAN, Gérante

- Francesco PIANTONI, Gérant

2. Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 23 juillet 2013, que:

PriceWaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B-65.477, a été élu en tant que Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme,

A Luxembourg, le 25 Juillet 2013.

Référence de publication: 2013106574/26.

(130129985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 128.592.

—  
RECTIFICATIF

Le bilan consolidé rectifié au 31 décembre 2012 (rectificatif du dépôt du bilan consolidé au 31 décembre 2012 déposé le 15 juillet 2013. No L130119524) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2013106624/12.

(130129444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**G.I.TE.N. Groupe International des Technologies Naturelles, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 41.153.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 26 juillet 2013*

L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, de l'actuel Commissaire aux Comptes, à savoir I.C. Dom-Com Sàrl ayant son siège social au 69, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg.

L'Assemblée décide de pourvoir à son remplacement en appelant à la fonction de Commissaire aux Comptes avec effet immédiat ComCo S.A. ayant son siège social au 68, Rue de Koerich, L- 8437 Steinfort, afin d'établir l'audit sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2012.

Son mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2013 à tenir en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2013106897/21.

(130130291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Apax Edison Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 625.525,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 127.981.

—  
Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 22 juillet 2013 que:

- Isabelle PROBSTEL démissionnent de son poste de gérant de classe B de la société avec effet au 22 juillet 2013;
- François FELTEN est reclassifié en tant que gérant de classe B avec effet au 22 juillet 2013 et ce pour une durée indéterminée; et
- Geoffrey LIMPACH, née le 11 avril 1983 à Arlon (Belgique) et ayant son adresse professionnelle au 1-3, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, est nommée en tant que gérant de classe A avec effet au 22 juillet 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013106564/16.

(130129938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Avery Dennison Investments Luxembourg II, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-4801 Rodange, Zone Industrielle P.E.D..

R.C.S. Luxembourg B 136.649.

---

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013 que:

- Monsieur Ignacio José Walker a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Maria Virginia Selvino, née le 29 juillet 1978 à Buenos Aires (Argentine) résidant au Lange Smeestraat 26 A, 3511 PX, Utrecht (Pays-Bas) a été nommé nouveau gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 juillet 2013.

*Pour la Société*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013106572/17.

(130130085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Avery Dennison Management Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-4801 Rodange, Zone Industrielle P.E.D..

R.C.S. Luxembourg B 99.412.

---

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013 que:

- Monsieur Ignacio José Walker a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Maria Virginia Selvino, née le 29 juillet 1978 à Buenos Aires (Argentine) résidant au Lange Smeestraat 26 A, 3511 PX, Utrecht (Pays-Bas) a été nommé nouveau gérant de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 26 juillet 2013.

*Pour la Société*

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013106573/17.

(130130084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---

**Betic S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4972 Dippach, 2, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 79.447.

---

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle, tenue extraordinairement, à la date du 27 juin 2013 à 10 heures, que les actionnaires ont:

1. Pris acte du changement d'adresse suivant:

- Administrateur Gilles CHRISTNACH, nouvelle adresse à L-8223 Marner 4, rue den Haag.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27.06.2013.

*Signatures*

*Le Conseil d'administration*

Référence de publication: 2013106653/15.

(130130203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

---